

Moscou accuse Carter de présumer des possibilités des États-Unis

MOSCOU (AFP) — L'agence Tass a publié hier une longue «déclaration autorisée», dans laquelle elle accuse le président Carter d'avoir réagi aux événements d'Afghanistan en «présupposant des possibilités réelles des États-Unis» et en sous-estimant celles de l'URSS.

Le commentaire de l'agence Tass reprend pour l'essentiel les attaques virulentes déjà publiées par la presse soviétique à la suite de l'annonce par le président Carter de sanctions à l'égard de l'URSS, mais sous une forme plus officielle, comme en témoigne le titre de «déclaration autorisée».

L'agence soviétique, après avoir lon-

guement dénoncé l'attitude du président Carter, accusé de s'être comporté «plus en candidat qu'en responsable d'une grande puissance», ajoute: «Les cercles dirigeants soviétiques veulent espérer qu'une approche lucide et perspicace des rapports soviéto-américains, et en particulier des efforts pour le maintien de la paix, finira par l'emporter aux États-Unis».

Entre temps, le Conseil de sécurité a ajourné à aujourd'hui la suite de son débat sur les événements en Afghanistan. Il a été saisi hier soir à la fin de sa séance d'un projet de résolution parainé par ses membres non alignés: Ni-

ger, Bangladesh, Philippines et Zambie. Ce texte demande le retrait immédiat et inconditionnel «de toutes les troupes étrangères» d'Afghanistan et «déclare profondément la «récente intervention armée en Afghanistan». Il affirme d'autre part que «la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et le statut de pays non alignés de l'Afghanistan doivent être pleinement respectés».

Ce projet de résolution montre le souci d'éviter un veto soviétique tout en exprimant les sentiments de réprobation de la communauté internationale devant l'intervention armée de l'URSS dans ce

pays, estiment les observateurs.

Ces observateurs remarquent que les auteurs du projet se sont en effet abstenus de toute condamnation, se bornant à déplorer profondément ce qui est appelé la «récente intervention armée en Afghanistan». Les observateurs estiment en outre que le texte omet à dessein l'adjectif soviétique. Dans le même souci, le projet de résolution demande le retrait immédiat et sans condition d'Afghanistan des «troupes étrangères», et non pas, spécifiquement des troupes soviétiques.

Par ces précautions de style, estiment en conclusion les observateurs, les au-

teurs du projet espèrent que l'URSS s'abstiendra ou refusera de participer au vote.

Un veto soviétique entraînerait quasi automatiquement une réunion spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies pour débattre de la question.

Auparavant, devant le Conseil de sécurité le délégué américain, M. Donald McHenry, avait demandé à l'URSS de retirer immédiatement ses troupes et il a invité l'organe exécutif de l'ONU à condamner cette «dangereuse violation de la paix et de la sécurité».

Pour l'ambassadeur américain, Mos-

Voir page 6: URSS

Les Kurdes crient «Mort à Khomeiny»

TEHERAN (d'après AFP) — Pendant qu'on criait «Mort à Khomeiny» à Tabriz, l'éphémère occupation de l'ambassade d'Afghanistan à Téhéran, contrecoup de l'intervention soviétique dans le pays voisin, a détourné hier l'attention que chacun portait à la soudaine flambée de violence à travers les provinces iraniennes, sans parler de la situation des otages américains.

Des «partisans du mouvement de résistance islamique afghan» ont pénétré peu après 13 h 00 locales (9 h 30 GMT) dans les locaux diplomatiques de la chancellerie, située dans le nord de la ville, pour exiger «le départ des troupes soviétiques d'Afghanistan» et la «créa-

tion d'une république islamique» dans ce pays, et pour protester contre les activités policières de diplomates accusés de constituer des dossiers sur les réfugiés afghans en Iran.

Si mardi dernier les forces de l'ordre étaient intervenues à l'ambassade soviétique, les gardiens de la révolution, hier, n'ont pu s'opposer à cette nouvelle occupation. C'est un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères qui a négocié, pendant deux heures environ, l'évacuation des locaux, évitant ainsi d'alourdir le contentieux que l'Iran entretient avec «les impérialismes, de l'Est comme de l'Ouest».

Pour leur part, les États-Unis ont décidé de maintenir leur demande de sanctions économiques contre l'Iran, telles que prévues dans la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 31 décembre dernier, a annoncé hier soir la Maison-Blanche.

«L'ONU mettra sans délai cette résolution en application», a déclaré un communiqué de la Maison-Blanche. M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, a donné lecture de ce communiqué officiel, peu après le départ de la Maison-Blanche, de M. Kurt Waldheim, qui a été reçu pendant deux heures hier soir par le président Carter.

Par ailleurs, les provinces iraniennes, notamment l'Azerbaïdjan oriental, au nord-ouest de l'Iran, limitrophe de l'Union soviétique, l'Ormuzgan, au sud, et le Khouzistan, sont secouées par des mouvements de contestation du pouvoir central, à moins de trois semaines de l'élection du président de la République.

À travers le vif mécontentement que suscite dans ces provinces la présence des comités Khomeiny ou celle des gardiens de la révolution, les Iraniens se livrent en fait, estiment les observateurs, à la critique du système centralisateur et de ses institutions. À cette critique s'ajoute, dans certaines régions, la pesanteur de la prééminence de fait de l'obédience chiite sur l'obédience sunnite, consacrée par la constitution adoptée par 99 pour cent des votants.

De 28 à 41 morts, selon les diverses sources, et une centaine de blessés ont

Voir page 6: Khomeiny

Le Star retire son appui au NPD

par Rodolphe Morissette

Avant même que ne commence vraiment la campagne électorale en vue du scrutin fédéral du 18 février, le Toronto Star, le plus grand quotidien du Canada, retire au Nouveau Parti démocratique l'appui retentissant qu'il lui accordait il y a à peine huit mois, à la veille de l'élection du 22 mai, et décide d'appuyer de tout son poids l'équipe libérale de M. Pierre Trudeau.

Dans son édition de samedi, le Star s'efforce d'expliquer que le nouveau scrutin, pourtant si malvenu, n'est cependant pas sans s'imposer; il ne formerait pas, non plus, la simple répétition de l'élection du printemps dernier.

Voir page 6: Appui

Laprade: Clark veut dédommager le Québec

ILE D'ORLÉANS (PC) — Un gouvernement conservateur s'engage à verser \$200 millions au Québec d'ici 1982 en guise de compensation pour la suspension du projet de construction de l'usine Laprade à Gentilly.

Prenant la parole hier à Saint-Laurent, île d'Orléans dans le cadre de sa tournée électorale, le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a déclaré que l'abandon du projet de construction d'une usine d'eau lourde sur le site nucléaire de Gentilly était l'un des dossiers «mal en point» dont son gouvernement avait hérité de l'administration libérale précédente.

Nous avons révisé le dossier et il nous semble clair que le gouvernement Trudeau, qui a unilatéralement décidé de mettre fin au projet, avait déjà pris des engagements d'ordre économique avec le Québec.

Voir page 6: Clark

Chapais rend un ultime hommage aux victimes du Jour de l'an

CHAPAIS (d'après CP) — Les citoyens de Chapais, petite municipalité minière du Nord-Est québécois douloureusement éprouvée par une hécatombe qui a fauché 44 vies humaines au Jour de l'an, ont vécu hier le dernier acte de cette tragédie.

L'inhumation des corps de 34 des victimes de l'incendie meurtrier a eu lieu au début de l'après-midi et un prêtre a procédé à la bénédiction des cercueils regroupés dans une fosse commune au cimetière de Chapais. Les parents des disparus n'ont pas été invités à assister à cette triste cérémonie.

Les corps des autres victimes de l'incendie seront enterrés dans différentes municipalités du Lac-Saint-Jean, à Val d'Or et à Edmundston, au Nouveau-Brunswick. Deux corps seront enterrés dans des espaces privés au cimetière de Chapais.

La veille, samedi, quelque 2.000 personnes sont venues se joindre aux parents et amis des disparus pour assister aux funérailles collectives de 40 des 44 victimes. Les obsèques se sont déroulées

au centre sportif de Chapais spécialement aménagé pour cette circonstance.

Le gouvernement du Québec était représenté par le premier ministre M. René Lévesque, le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard et le député d'Abitibi-Est, M. François Gendron. Le sénateur Martial Asselin représentait le gouvernement fédéral.

La cérémonie religieuse a été présidée par Mgr Gérard Drainville, évêque d'Amos, entouré de plusieurs concélébrants. Le prêtre a déclaré qu'à travers cette terrible épreuve, la population de Chapais avait refusé la colère et la haine. Il a aussi loué l'esprit humanitaire qui a prévalu au cours des derniers jours, ajoutant qu'en aidant les épreuves, la population de Chapais était devenue la plus grande famille qu'il n'ait jamais vue. Il a invité les citoyens à conserver la vertu d'espérance, en dépit du terrible deuil qui les afflige.

Durant le service funèbre ponctué des chants d'une chorale, une femme s'est évanouie et plusieurs autres ont dû sortir du stade où l'atmosphère était étouf-

fante d'émotion. Pour ceux qui n'avaient pu pénétrer dans le stade qui ne contenait que 1.600 places alors que la population de Chapais compte 3.500 citoyens, la cérémonie a été télédiffusée et même les 13.000 citoyens de Chibougamau ont pu s'y associer en la suivant sur leur petit écran.

Le comité spécial mis sur pied pour recueillir des fonds pour les familles des victimes a reçu jusqu'ici \$53.000 et le maire de Chapais, M. Gérard Pellerin, a indiqué qu'il se rendrait bientôt à Québec pour tenter d'obtenir une aide supplémentaire. M. Pellerin qui a lui-même été brûlé dans l'incendie, a dit espérer que le comité puisse recueillir jusqu'à \$100.000.

Les événements de Chapais ont provoqué plusieurs frictions entre les membres de la presse écrite et parlée et les résidents de la municipalité, plusieurs journalistes ayant été jugés fort envahissants, voire même indiscrets dans leur façon de «couvrir» un drame qui a affecté profondément la communauté locale. Cependant, le maire a tenu hier à

remercier les journalistes de leur collaboration, passant ainsi l'éponge sur les excès de certains d'entre eux, de même qu'il a félicité et remercié les bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour venir en aide aux survivants des victimes.

L'incendie de Chapais a fait plusieurs orphelins dont une dizaine ont moins de 18 ans mais tous ont pu d'ores et déjà trouver un nouveau foyer. Quelque 45 autres ont perdu leur père ou leur mère.

Rappelons que l'incendie a éclaté aux premières heures de 1980 dans le club Opemiska où 350 personnes étaient rassemblées pour saluer la nouvelle année. Les enquêteurs ont indiqué que plusieurs victimes auraient succombé par asphyxie.

Il a fallu deux jours à la police et aux équipes médicales pour pouvoir identifier les cadavres atrocement carbonisés.

Un résident de Chapais, Florent Cantin, âgé de 21 ans, est détenu à Québec comme principal témoin. Il doit comparaître à l'enquête du coronar, à Chibougamau, le 14 janvier.



Les citoyens de Chapais auront vécu un week-end chargé d'intense émotion. La majorité des victimes de l'hécatombe du Jour de l'an ont été inhumées dans une fosse commune hier au cours d'une cérémonie privée qui s'est déroulée au cimetière de Chapais. (Photolaser CP)

Victoire pour Indira Gandhi

NEW DELHI (AFP) — Mme Indira Gandhi est assurée d'obtenir une victoire écrasante aux élections législatives tenues en Inde les 3 et 6 janvier si la tendance marquée par les premiers résultats connus hier soir se maintient.

Le parti de l'ancien premier ministre, en effet, renforçait son avance sur les autres formations à mesure que se poursuivait le dépouillement du scrutin des élections législatives, apprenait-on hier soir à New Delhi.

Le parti du Congrès-I avait remporté 47 sièges sur 62 pourvus dans les différents États du pays. Dans 60 circonscriptions, ses candidats avaient une nette avance sur leurs concurrents. Le Congrès-Indira enlève notamment les 13 sièges attribués dans le Gujarat (ouest), les sept du Karnataka (sud) et cinq des six sièges attribués au Pendjab. Il est également en tête dans les États de l'O-rissa et du Tamil Nadu.

À New Delhi, ses partisans sont en tête dans 5 circonscriptions sur 7, un siège ayant été gagné par le leader du parti Janata, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. A.B. Vajpayee. Les sièges perdus par le parti de Mme Gandhi l'ont été à une faible majorité.

Dès à présent, le Janata obtient, au total, 4 sièges, les deux partis communistes chacun 2 sièges, le congrès-U 1 siège tandis que 5 sièges vont à des petits partis régionaux et indépendants. Le grand perdant semble être le Lok Dal du premier ministre sortant, M. Charan Singh, qui n'avait encore obtenu aucun mandat.

Dans une déclaration faite dès hier soir, l'ancien premier ministre de l'Inde de 1966 à 1977 a affirmé que le premier objectif pour l'Inde est «le rétablissement de la loi et de l'ordre», et que le second est «d'arrêter la hausse des prix et améliorer la situation économique».

Voir page 6: Victoire

week-end sportif

Québec perd 6-4 contre l'Armée rouge



Malgré une tentative désespérée de remontée en troisième tiers, les Nordiques de Québec se sont inclinés 6-4 hier soir, contre l'équipe de l'Armée rouge, qui termine ainsi sa tournée nord-américaine contre cinq équipes de la Ligue nationale avec une fiche de trois gains et deux revers. Même si ses équipiers ont failli dans leur tentative de procurer à la Ligue nationale une victoire dans cette série, Jacques Demers, l'entraîneur des Nordiques, n'était pas déçu de ses joueurs après le match.

— page 8



Los Angeles et Pittsburgh au Super Bowl

Les Rams de Los Angeles, pistonnés par une solide défense, et les Steelers de Pittsburgh, lors d'un match marqué par une décision controversée d'un officiel, ont accédé, hier, au Super Bowl XIV, qui aura lieu le 20 janvier. Les Rams ont éliminé l'équipe Cendrillon de la Ligue nationale en 1979-80, les Buccaneers de Tampa Bay, 9-0, tandis que les Steelers ont écarté les Oilers de Houston, 27-13.

— page 9

AU SOMMAIRE

- Toronto se prépare à livrer la «vraie bataille» du 18 février — page 2
- Le Relais espère toujours la visite de son fondateur, le cardinal Léger — page 3
- L'économie du Québec en 1980: un éditorial de Michel Nadeau — page 4
- Pékin et Washington envisagent des actions «parallèles» contre l'URSS — page 7

INTER-LOTO		TIRAGE 969		4/1/80	
1 ^{er} NUMERO COMPLET	2 8 3 3 3 9 4	GAGNE	\$250,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 7 1 4 9
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 3 3 9 4	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	1 4 9
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 9 4	GAGNENT	\$50	4 ^e NUMERO COMPLET	2 7 3 2 6 0 8
2 ^e NUMERO COMPLET	1 4 3 7 7 1	GAGNE	\$100,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 2 6 0 8
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 7 7 1	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	6 0 8
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 7 1	GAGNENT	\$50	5 ^e NUMERO COMPLET	2 9 3 4 7 0 2
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 4 7 0 2	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 0 2
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 0 2	GAGNENT	\$50	6 ^e NUMERO COMPLET	1 6 3 8 4 9 7
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 8 4 9 7	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 9 7
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 9 7	GAGNENT	\$50	7 ^e NUMERO COMPLET	2 8 8 7 7 3 0
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 7 7 3 0	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 3 0
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 3 0	GAGNENT	\$50	8 ^e NUMERO COMPLET	2 8 4 1 8 9 4
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 1 8 9 4	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 9 4
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 9 4	GAGNENT	\$50		
20 LOTS BONIS	2149277	1547872	1374659	1173645	1281418
\$25,000 chacun	2142029	2644018	2275749	1312119	2728105
numéros non décomposables	2550363	2852546	2671709	1751201	1370360
					2538168
					1729192
					2815022
					1687489
					1679200

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

Mont-Tremblant

Trois morts dans un incendie

Une femme et deux hommes ont perdu la vie et trois autres personnes ont subi des brûlures hier matin lors d'un incendie qui a détruit un chalet de ski où dormaient huit personnes, au Mont-Tremblant, dans les Laurentides.

Le sinistre mortel s'est déclaré vers 7 h du matin pendant que tous les occupants dormaient encore aux deux étages de la maison.

La Sûreté du Québec fait enquête sur la cause de cet incendie mais il est bien possible que le feu se soit propagé à partir d'un foyer défectueux puisque des témoins ont déclaré avoir vu de la fumée sortir de la cheminée du foyer, deux heures avant l'incendie.

Aux dires des rescapés, les flammes couraient partout dans la maison lorsque s'est réveillé le premier occupant qui a donné l'alarme.

Les trois victimes sont Jacques Thibault et Guy Desnoyers, tous deux âgés de 23 ans et domiciliés à Ville d'Anjou, ainsi que Danielle Millette, âgée de 26 ans de Saint-Jasmin.

Bell: les grévistes rentrent

Les abonnés de Bell Canada devraient entendre à nouveau, à compter de ce matin, la voix de leurs téléphonistes régulières, les 7.400 syndiqués du Québec et de l'Ontario devant mettre fin à l'arrêt de travail décrété jeudi dernier.

Les pourparlers demeurent au point mort cependant entre les représentants syndicaux, affiliés au Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC) et ceux de la compagnie.

Les téléphonistes et employés des salles à manger de Bell doivent par ailleurs tenir une série d'assemblées générales au cours des prochains jours, afin de voter sur les dernières offres patronales, que leurs dirigeants syndicaux leur suggèrent de refuser.

Le Syndicat s'était déjà dit prêt à accepter le rapport qu'un conciliateur a présenté aux deux parties mais la compagnie a estimé que certaines clauses proposées n'étaient pas acceptables. Elle a en conséquence reformulé certaines propositions.

Les résultats des votes ne seront vraisemblablement pas connus avant la mi-janvier. A Montréal, c'est aujourd'hui que les téléphonistes prennent le vote.

Le Relais espère toujours la visite de son fondateur, le cardinal Léger

par Marie Laurier

Aux fêtes du 15^e anniversaire du Centre d'accueil Le Relais ces jours derniers, il y avait un grand absent: le fondateur même de cette institution de dépannage pour adolescentes en difficulté, le cardinal Paul-Émile Léger, retenu pour des raisons de santé. Mais les responsables de la maison dont Mme Lise Gauthier, directrice générale, espèrent toujours la visite du prélat qui pourra constater sur place l'évolution de l'une de ses plus importantes oeuvres en faveur de la jeunesse.

C'est en effet à la demande expresse du cardinal Léger que les clubs Richelieu de Montréal ont mis sur pied en 1964 ce centre d'accueil situé sur la rue Beauvillage, dans l'est de la métropole. Il s'agissait de recueillir et d'héberger des adolescentes de 12 à 18 ans présentant des situations de vie compliquée et qui avaient besoin d'être soustraites pour un certain laps de temps à un environnement incompatible avec leur âge et leurs aspirations.

Tout au début de la fondation du Relais, les locaux sont aménagés dans une école désaffectée de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et sont administrés par les clubs Richelieu, avec la collaboration des Soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil qui en assurent la direction jusqu'en 1974. En 1967, le ministère des Affaires sociales s'occupe de financer entièrement ce projet essentiel dans notre milieu et en 1972 entreprend la reconstruction de l'édifice au coût de \$350.000, toujours sur le même emplacement. L'école est donc démolie et pendant la construction, les activités du Relais se poursuivent au presbytère Saint-Mathias, rue Orliens.

Le nouvel édifice est inaugurée en 1973 et la vocation du Relais se transforme pour correspondre aux besoins du moment, c'est-à-dire la formation de deux unités logeant douze adolescentes chacune et baptisées par les pensionnaires même: *Le Rouet*, pour les cas d'observation et d'évaluation où la durée de séjour prévue par la loi est de 21 jours; *La Rose-raie*, un internat où les adolescentes peuvent séjourner jusqu'à 18 mois tout en bénéficiant des nombreux services professionnels conçus pour favoriser leur réinsertion sociale et surtout leur pleine autonomie. Les jeunes filles fréquentent l'école secondaire régulière du quartier.

Mme Lise Gauthier, une femme enthousiaste et chaleureuse, travailleuse sociale de carrière, a relevé le défi il y a cinq ans de diriger cette maison de dépannage qu'elle définit en ces termes: «Le Relais est relativement jeune, il est rempli de dyna-



Le Relais, un édifice tout bleu sur la rue Beauvillage dans l'est de Montréal accueille des adolescentes en difficulté. (Photo Jacques Grenier)

misme car il est à la mesure de la jeunesse qu'il accueille».

Les cas sont référés au Relais par le directeur de la protection de la jeunesse du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, comme l'exige la nouvelle loi en vigueur depuis le 15 janvier 1979. À cet égard, tout en se disant d'accord avec les dispositions de cette législation qui favorise une approche sociale et humaine des cas d'adolescentes en difficulté davantage que l'intervention judiciaire, Mme Gauthier estime qu'elle mériterait d'être amendée sous certains aspects, après cette période de rodage d'un an.

Elle donne comme exemple la lenteur de l'intervention de la police quand il s'agit de retrouver les adolescentes en fugue. «Le mandat d'amener est lent à obtenir, cette procédure peut prendre de deux à trois semaines et pendant ce temps, la jeune fille a tout le loisir de faire des bêtises». Selon la directrice générale, plusieurs intervenants sociaux partagent cette opinion et souhaitent que la loi soit amendée pour permettre plus de souplesse et une intervention plus rapide de la part des autorités policières.

La loi de la protection de la jeunesse modifie également la durée de séjour au Rouet et il arrive qu'elle soit insuffisante pour traiter certains cas plus compliqués qui auraient davantage à bénéficier d'une thérapie plus profonde.

La plupart des adolescentes qui séjournent au Relais — il y a eu 1.358 admissions en 15 ans — sont issues de

foyers divisés, un phénomène social qui préoccupe de plus en plus les travailleurs sociaux et le ministère des Affaires sociales qui se sont donnés pour mission de fournir l'aide financière, morale et physique, de même que les ressources professionnelles d'encadrement de réinsertion sociale.

«L'important, souligne Mme Gauthier, c'est qu'une adolescente ayant terminé son secondaire V et qui va atteindre ses 18 ans puisse fonctionner de façon autonome, en pleine conscience de ses responsabilités.»

Les résultats semblent «positifs», même si aucune statistique précise ne nous en fournit la preuve. Plusieurs adolescentes du Relais continuent de donner de leurs nouvelles à l'un ou l'autre des membres du personnel du Relais, d'autres optent pour poursuivre leurs études au cégep. Il y en a même qui ont formé une sorte d'amicale en suggérant qu'une «bague de graduation» leur soit offerte à leur sortie du Relais. «C'est un détail, commente Mme Gauthier, mais il illustre combien ces années ou ces mois vécus au Relais ont été importantes, voire déterminants dans la vie des jeunes filles.»

Le personnel des services professionnels est composé d'un directeur, de deux chefs d'unité et de huit psycho-éducateurs et éducateurs spécialisés. Un travailleur social est responsable des contacts avec la famille, des thérapies familiales et du suivi des adolescentes qui ont quitté le centre récemment. Au plan pédagogi-



Ces deux adolescentes du Relais viennent tout juste de rentrer des vacances des Fêtes et s'empressent de montrer à la directrice, Mme Lise Gauthier, les nombreux cadeaux qu'elles ont reçues et qui décoreront leur chambre. (Photo Jacques Grenier)

que, un orthopédagogue est présent à la polyvalente du quartier et assure un support académique aux adolescentes du Centre qui la fréquentent. Aussi, deux professeurs enseignent à l'école du Relais, au Rouet, un professeur pour six élèves De plus, un conseiller en orientation consacre un jour par semaine pour guider les étudiantes dans le choix de leur métier ou profession.

Les ressources «sociales» ne manquent pas et comme le désirait le cardinal Léger, les adolescentes ont donc toute la possibilité de se reprendre en mains et d'envisager un avenir heureux et positif.

«Je crois que ce support social est essentiel, conclut Mme Gauthier. Sans lui, plusieurs jeunes filles ne pourraient espérer vivre une exis-

tence saine et épanouie. Le Relais, c'est un investissement social à long terme.»

AUJOURD'HUI

Le Cégep de Rosemont organise une soirée d'information sur un cours de théâtre populaire s'adressant aux hommes seulement. A 19 h, au local B-302 du 6.400 avenue.

Les inscriptions au cours de secourisme offert par l'Ambulance Saint-Jean ont lieu ce soir à compter de 19 h, au 406 est, de Maison-neuve.

Des collectes de sang de la Croix-Rouge auront lieu à l'hôpital Saint-Luc, 1112, rue Sanguin, de 10 h à 16 h et à la Brasserie Labatt à LaSalle, 50, av. Labatt, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

L'ex-premier ministre de la N.-E. candidat dans Halifax?

Le chef de l'opposition libérale et ex-premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, doit annoncer aujourd'hui qu'il abandonne ses fonctions à la tête du parti provincial pour se porter candidat libéral dans la circonscription fédérale de Halifax en vue du scrutin du 18 février.

La circonscription de Halifax est un comté-clé pour les libéraux cette fois-ci. C'était le fief de M. Robert Stanfield, prédécesseur de M. Joe Clark à la tête du Parti conservateur. En 1974, M. Stanfield y défaisait son rival libéral, M. Brian Fleming, par 2.583 voix. Si cependant on transpose sur la nouvelle carte électorale de 1979 ce résultat de 1974, l'avance conservatrice s'élevait à plus de 4.300 voix sur le libéral à la veille du scrutin du 22 mai dernier.

Or, à l'élection du printemps, le candidat conservateur qui prit la relève de M. Stanfield dans Halifax, M. George Cooper, l'emportait sur l'adversaire libéral, M. Fleming encore une fois, par 15 voix seulement. Aussi la présentation d'un candidat — vedette du genre de M. Gerald Regan va-t-elle accroître les chances des libéraux d'y poursuivre leurs progrès.

Il importe de préciser, néanmoins, qu'au dernier scrutin provincial de la Nouvelle-Écosse, le 19 septembre 1978, M. Regan, qui brigait les suffrages alors dans la circonscription de Halifax-Needham, l'emportait de justesse, tout chef libéral qu'il fut, sur son rival conservateur. Son parti, d'ailleurs, perdait le pouvoir, qui ne remportait que 17 des 52 sièges provinciaux, et huit ministres libéraux sortants étaient défaits dans leur comté respectif.

L'assemblée d'investiture libérale dans le comté fédéral de Halifax doit avoir lieu jeudi soir et il semble que M. Regan n'aura pas d'adversaire. Il y a une

semaine, M. Brian Fleming annonçait qu'il ne serait pas candidat pour les libéraux cette année.

M. Regan avait oeuvré sur la scène fédérale au début des années 60. Élu député libéral aux Communes en 1963, il décida, deux ans plus tard, de briger les suffrages à la tête des libéraux provinciaux de la Nouvelle-Écosse. C'est lui qui fut choisi et il dut diriger ses troupes depuis l'extérieur de l'Assemblée législative jusqu'en 1967, alors qu'il y faisait son entrée comme chef de l'Opposition officielle. Son parti prit le pouvoir en 1970, fut réélu en 1974, puis subit une défaite cuisante aux mains des conservateurs à l'automne 1978.

Lorsque M. Pierre Trudeau décidait, en novembre, de quitter la politique active, M. Regan n'a point caché son inté-

rêt personnel pour le leadership des troupes libérales fédérales. Certes, il avait déclaré, le printemps dernier, qu'il tenait à rester sur la scène provinciale encore un bon moment, afin de redonner le pouvoir aux libéraux. Mais la démission (temporaire) de M. Pierre Trudeau foudra ses vœux espérances. Enfin, lorsque le gouvernement conservateur de M. Clark tomba, le 13 décembre, M. Regan indiqua qu'il ne serait candidat libéral à la députation fédérale que s'il obtenait l'assurance de jouer un rôle important dans un éventuel gouvernement libéral.

M. Regan sera vraisemblablement remplacé à la direction des libéraux de sa province par un leader intérimaire jusqu'au congrès de la formation provinciale déjà annoncé pour le mois de mai.

L'immatriculation est retardée au 4 février

QUEBEC (OC) — Les autorités du Bureau des véhicules automobiles (BVA) prévoient pouvoir commencer le renouvellement de l'immatriculation des véhicules dans les délais fixés par le directeur, M. Ghislain K. Laflamme, à partir du 4 février au 31 mars.

Jusqu'ici, le renouvellement de l'immatriculation commençait généralement au début de l'année, en janvier.

Le retard de cette année serait attribuable aux débrayages de l'automne dans la fonction publique.

Ainsi, les vignettes ne seront mises en circulation qu'à compter du 4 février. La direction du BVA prévoit commencer à poster les formules de renouvel-

ment à la fin de janvier, et cette opération s'étendra sur une période de deux semaines.

Les propriétaires de véhicules auront alors jusqu'au 31 mars pour procéder au renouvellement des enregistrements.

Un porte-parole du BVA a indiqué que la procédure sera grandement simplifiée, cette année, grâce à l'émission d'une simple vignette collante destinée à être appliquée sur la plaque 1979.

Les vignettes seront disponibles dans 800 caisses populaires et caisses d'économie identifiées par le signe «IVA», ainsi que dans les 53 bureaux et succursales du BVA à travers le Québec.

Fiducie du Québec

Vient de paraître...

Le Guide des plans enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec, édition 1980

Cette nouvelle brochure de 52 pages vous présente de façon encore plus approfondie tous les renseignements relatifs à l'épargne-retraite et vous propose ensuite les Plans disponibles à la Fiducie du Québec, avec un tableau comparatif pour une vue d'ensemble de leurs caractéristiques. Vous y retrouverez:

Les plans enregistrés d'épargne-retraite... ce qu'il faut en savoir
qu'est-ce que c'est
combien ça rapporte
comment ça fonctionne
c'est pourquoi
sont-ils tous pareils
comparer pour décider

Les plans enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec
le Plan Dépôts garantis
le Plan Fonds Desjardins Hypothèques
le Plan Gestion autonome
le Plan Obligation d'épargne

Cette nouvelle brochure vous est offerte gratuitement. Pour l'obtenir, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Nouvelle succursale de Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3905.

Québec
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy:
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

6/36
GROS LOT
\$100,000
Minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	5	22	26	31	36
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	PRIX 305,453.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUS SUR 6 +		
5 SUR 6	121	1,167.30	21		
4 SUR 6	5351	73.30	VENTES TOTALES:		
5 SUR 6+	6	15,693.60	\$1,634,752		

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

TIRAGE 940 VENDREDI 4/1/80		POSSIBILITÉ DE	
NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	3 GAGNANTS DE	\$50,000.
5 CHIFFRES	488028	24 GAGNANTS DE	\$5,000.
4 CHIFFRES	8028	243 GAGNANTS DE	\$250.
3 CHIFFRES	028	GAGNANTS DE	\$50.
2 CHIFFRES	28	GAGNANTS DE	\$5.

L'économie du Québec en 1980

DANS la tourmente internationale créée par la crise de l'énergie, presque tous les pays se voient confinés à un corridor étroit au chapitre de la croissance économique. Même le Japon et l'Allemagne affichent des déficits importants dans leurs échanges avec l'extérieur. Parce que son économie est tributaire de celle de ses partenaires commerciaux, le Québec doit manœuvrer avec le plus d'astuces possibles pour maintenir un rythme positif de progression. Si 1979 fut un bon cru pour l'économie québécoise, il faut songer dès maintenant aux mesures à prendre pour que 1980 poursuive la tendance.

Il y a quelques jours, le ministre d'État au Développement économique en compagnie de son collègue de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT) ont établi assez clairement que le Québec s'en est assez bien tiré en 1979. Les chiffres commentés par MM. Landry et Duhaime montrent que presque tous les indicateurs économiques sont à la hausse. L'écart historique avec l'Ontario demeure mais une performance supérieure depuis trois ans a réduit un peu le fossé dans certains secteurs. Ces résultats sont d'autant plus significatifs que l'économie montréalaise a connu des changements sociaux importants en raison de mutations linguistiques au sein de l'élite d'affaires. Ailleurs, au Québec, les «régionaux» prouvent que démarrer une entreprise n'est pas sorcier. Le traditionnel sentiment d'impuissance est remplacé par le désir de réussir en combinant harmonieusement capitaux, main-d'œuvre, technologie et savoir-faire administratif. Cet entrepreneur-ship nouveau profite d'une conjoncture favorable; le dollar canadien demeure à un faible niveau et la récession tant annoncée n'arrive toujours pas aux États-Unis.

Le secteur privé aura été l'élément le plus vigoureux au sein de l'économie québécoise en 1979 avec 33.000 nouveaux emplois dans le seul secteur manufacturier. Les bénéfices des entreprises ont fait un bond moyen de 40% à 50%. Quelques conseils d'administration se sont empressés de verser de généreux dividendes. La plupart cependant préparent d'importants investissements. Il est essentiel que les firmes des secteurs comme le textile, les produits chimiques de même que les pâtes et papiers investissent pour maintenir et améliorer la productivité. C'est la meilleure façon d'éviter des cauchemars comme ceux de la Wayagamac, Cadbury ou Redpath. Une gestion prévoyante et responsable fera mentir ces apôtres du fatalisme qui ne peuvent concevoir qu'une firme québécoise puisse, de façon concurrentielle, fabriquer une chemise ou une paire de chaussures.

Une vingtaine de firmes, souvent multinationales, sont responsables de 60% des exportations du Québec. Cette situation n'est pas

saine. Plusieurs secteurs ont fait des progrès sensibles en ce domaine: aliments, tapis, biens d'équipement... Mais l'entreprise d'ici hésite encore trop souvent à s'attaquer aux marchés extérieurs. De plus en plus, la recette à l'échelle mondiale sera d'exporter pour survivre. Les associations d'hommes d'affaires doivent sensibiliser leurs membres à cette réalité. La Chambre de commerce de Montréal pourrait très bien relever ce nouveau défi, une fois terminée l'organisation du Bal des Floralies qui requiert présentement une grande partie de ses ressources...

Du côté des gouvernements, les programmes de subventions se sont multipliés au cours des dernières années tant à Québec qu'à Ottawa. L'heure est maintenant à la rationalité et à la simplicité en cette matière. Quant aux interventions directes, le gouvernement fédéral n'a pas été particulièrement entreprenant au Québec en 1979. Le nouveau French Power à Ottawa — c'est à dire M. Roch LaSalle — n'a pas réussi à dégelier un seul dossier économique. Il est renversant de voir les membres d'un gouvernement qui promettaient mers et mondes à l'entreprise privée, ne pas réussir à s'entendre pour vendre Nordair à un des groupes intéressés.

Du côté québécois, le programme OSE, semble rejoindre les besoins des PME. L'impact de ces mesures devrait cependant être évalué afin d'en connaître les conséquences sur l'infrastructure industrielle du Québec. La naissance prochaine de deux organismes de support dans le domaine des exportations devrait être une occasion pour le MICT de se rapprocher des milieux d'affaires. Une société mixte donnerait de meilleures garanties de protection contre un éventuel encroûtement technocratique. À ce chapitre, il ne serait pas mauvais de secouer un peu le cocotier au MICT afin d'activer certains services. Un grand nettoyage est devenu nécessaire dans des cas comme le Bureau de la statistique qui mérite la médaille de l'incompétence pour la production de données avec un ou deux ans de retard.

Deux dossiers demandent une attention particulière: Rayonier Québec et Marine Industrie. Il n'est pas question de renflouer la fille moribonde d'ITT à Port-Cartier. D'ailleurs, la multinationale répudie maintenant son rejeton québécois dans sa publicité et ses documents. Il faudra néanmoins tirer le meilleur parti de cette série d'erreurs de gestion. Des déplacements massifs de main-d'œuvre coûtent cher à l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, l'achèvement des bateaux polonais signifiera la perte de 1000 emplois aux chantiers maritimes de Sorel. Le mois de juin sera difficile pour cette région. Aussi le gouvernement doit, dès maintenant, avec la direction de la SGF, préparer un plan pour limiter les dégâts. Voilà une des rares occasions où une catastrophe industrielle

peut être prévue; il ne faut pas rater le virage.

Le rapprochement entre l'industrie, le commerce et le tourisme lors du dernier remaniement ministériel montre peut-être un intérêt nouveau du gouvernement pour un secteur qui n'est plus un simple loisir. L'industrie du tourisme est une des plus importantes au Québec par les emplois qu'elle crée, les devises qu'elle apporte, etc. L'initiative récente du crédit touristique n'est pas suffisante pour apporter du dynamisme à ce secteur, notamment à l'extérieur de Montréal.

Dans la même veine, l'arrivée prochaine du Centre des congrès doit être planifiée avec soin dès maintenant. Montréal n'a pas besoin d'un second éléphant blanc. La métropole continue de réclamer une bonne injection de dynamisme et de confiance. Les divers comités mis sur pied par le CIDEM devront commencer à produire des résultats. Il faut passer d'une position purement défensive à une stratégie d'initiatives. L'image de Montréal demeure fortement négative surtout au Canada anglais. Nombre de cadres à l'extérieur du Québec continuent de croire que tous leurs collègues paient 26% plus d'impôts qu'en Ontario. Des assouplissements fiscaux comme l'épargne-action, les fonds de forage, ou les SODEQ allègent passablement le malheur des contribuables à revenus élevés. Il serait temps aussi de dire à haute voix que l'Office de la langue française fait preuve d'une grande souplesse dans l'application de la période de trois ans — renouvelable — pour les cadres «en transit». On retirerait ainsi les faux prétextes invoqués par ceux que les changements des dernières années ont incommodés et qui songent encore à partir. Le débat référendaire pourrait être une bonne occasion pour certains médias anglophones de jeter un coup d'oeil un peu plus réaliste sur la situation linguistique dans les entreprises de Montréal. Certaines compagnies d'assurance-vie de la rue Sherbrooke n'ont pratiquement pas bronché d'une pouce depuis l'adoption de la loi 101.

En raison de l'importance des richesses naturelles dans notre économie et de la grande dépendance de celle-ci par rapport au marché américain, les politiques économiques des gouvernements provinciaux ne changent pas grand chose, à court terme du moins. Mais la mince marge de manœuvre qui demeure laisse place à des initiatives importantes pour les changements à long terme de l'infrastructure industrielle du Québec. Aussi un gouvernement ne doit pas hésiter à agir. Lors de la prochaine élection, la performance dans le domaine de l'économie pourrait bien être la principale jauge utilisée par les électeurs pour faire leur choix.

Michel NADEAU

LE MOT DU SILENCIEUX

Si la neige m'était contée

par Albert Brie

Le bonheur, on se le fait soi-même; le malheur, il a besoin de fournisseurs.

La peur de l'effort est plus épuisante que l'effort même.

Mangé des mites, l'Hiver n'a pas eu ici son cadeau des fêtes: son blanc manteau de neige.

Sur le marché des valeurs routières, dévaluation du calcium et de la «sloche», avec gel des produits fourrés.

Nous mourons pour ce qui n'existe pas, et nous vivons pour ce qui n'est pas encore né.

La plus pénible résolution à prendre pour un politicien en campagne, et qu'il jugerait intenable: ne pas faire de promesses.

Nous nous plaignons du manque de chaleur humaine chez les êtres qui nous entourent. Cette froideur ne date pas d'hier. Songez, par exemple, à l'Enfant-Dieu, né dans une étable. Qui lui prodiguait chaleur «humaine»? L'âne et le boeuf.

Les astrologues jouissent de la crédulité populaire parce qu'ils savent que les gens n'ont d'eux que pour leur voyance, et qu'ils les ferment sur leurs errements.

LUI — J'ai pris la résolution de ne plus dire de sottises. ELLE — C'est mieux qu'une promesse, c'est un vœu de silence.

Recevoir un présent d'une valeur exorbitante, nous désarme. Nous sommes tellement écrasés sous son poids que nous perdons toute espérance de nous venger.

Nous passons souvent à côté de l'occasion de plaire; rarement à grande distance de celle de déplaire.

L'échange de cadeaux diffère de l'échange de coups, en ceci que la personne qui donne le plus considérable s'en tire avec les honneurs, et celle qui le reçoit avec le profit.

Gardez-vous des résolutions héroïques: cesser de boire, de fumer, de jouer à l'argent, de médire. Les héros ont mauvais caractère.

Henri a commencé d'économiser l'énergie de façon systématique, en commençant par la sienne. Il ne s'anime plus devant rien, ne brûle plus pour personne, et ne daigne même plus jeter un regard sur les autres.

Un sénateur est une vieille bonne bête de somme que la mort métamorphose en fauteuil véreux.

Plaignons le malheureux que personne n'écoute; mais plaignons davantage le malheureux entouré que personne ne veut plus entendre.

Personne, je crois, ne serait partisan de la peine de mort si, pour en être, il fallait jurer que jamais on n'a eu l'envie de tuer quelqu'un.

Comme il est facile de pardonner le mal que l'on nous a fait quand nous l'avons oublié!

Les fêtes sont terminées. Nous sommes retournés à notre travail, à nos habitudes, à nos humeurs, à notre ennui, à notre agenda, à nos poses de convenance, à notre respectabilité, à notre pragmatisme, à notre planification plane, à notre visage de bois ou à notre sourire «dentier», à notre petite personne, en un mot à notre sainte médiocrité.

La plus haute forme de modestie, à mon sens, je la vois ainsi. Publiquement, une personne fait de tous les éloges les plus flatteurs. Vous rougissez, c'est bien. Mais il faut aller plus loin, c'est-à-dire vous lever et déclarer: «Abstraction faite de quelques oublis, c'est exactement ce que je pense de moi.»

Quand on dit qu'il n'y a que les fous qui ont toujours raison, on est injuste. Il y a aussi les pessimistes.

Parole de Méphisto, réécrite par Cocteau: «Le Veau d'Or est toujours de boue.»

REPRIQUE

L'anglicisation franco-manitobaine

par Charles Castonguay

La piètre qualité de l'analyse démographique de la minorité des Franco-Manitobains signée récemment par Jacques Monet, s.j., dans certains quotidiens francophones jette un doute sérieux sur l'ensemble de son raisonnement (LE DEVOIR et La Presse des 28 et 29 décembre respectivement). Le père Monet prétend que «la mise en minorité des Franco-Manitobains s'est faite entre 1870 et 1890», et, en écartant comme suspectes les données recueillies en 1971 sur la langue d'usage, il affirme que les statistiques sur l'origine ethnique et sur la langue maternelle «témoignent d'une remarquable stabilité de la population franco-manitobaine depuis le passage des lois de 1890».

Pour mesurer le degré d'assimilation d'une minorité canadienne-française, on compare habituellement la population d'origine française à celle de langue maternelle française. Or pour le Manitoba de 1921, le père Monet donne une fraction d'origine française de 6,7% contre 6,0% de langue maternelle française, ce qui témoigne déjà d'une anglicisation certaine à cette époque. Par la suite, la déstabilisation de la minorité franco-manitobaine a encore progressé, l'anglicisation anulant efficacement la célèbre «revanche des berceaux»; toujours d'après les propres chiffres du père Monet, au Manitoba en 1971, près de 9% de la po-

pulation se déclarait d'origine française alors que la fraction de langue maternelle française était encore de 6,1%. L'écart croissant entre ces séries historiques avancées par le père Monet lui-même montrait ainsi que la loi manitobaine de 1890 n'a pas été inefficace.

Quant à la validité des statistiques sur la langue d'usage, la Fédération des francophones hors Québec a elle-même reconnu qu'en 1971, 45% des jeunes adultes de langues maternelle française au Manitoba parlaient l'anglais comme langue d'usage à la maison (Les Héritiers de Lord Durham, FFHQ, Ottawa, 1977, tableau 4). Cette estimation de l'ampleur de l'anglicisation en cours s'accorde parfaitement avec le fait qu'au Manitoba en 1971, 46% des jeunes époux de langue maternelle française avaient choisi des conjoints de langue maternelle autre que française, observation qui se fonde exclusivement sur les données sur la langue maternelle, chiffres que préfère le père Monet (voir LE DEVOIR, du 16 juin 1978, p. 5). La FFHQ a aussi reconnu que l'anglais est la langue d'usage dans la quasi totalité de ces mariages mixtes (op. cit., tableau 10), observation que confirme le fait que la presque totalité des enfants issus de ces mariages mixtes sont déclarés de langue maternelle anglaise. Il n'y a donc aucune raison de tenter de discréditer les données sur la langue d'usage, qui montrent qu'au Manitoba en 1971, seulement 4% de

la population employait encore le français comme langue principale au foyer.

Mais le père Monet a péché par omission d'une autre façon encore. Déjà en 1971, l'inclination des Franco-Manitobains pour l'usage de l'anglais et le mariage mixte paraît avoir atteint le point de non retour, puisque pour la première fois dans l'histoire des recensements, entre 1961 et 1971 la population de langue maternelle française du Manitoba a baissé en nombres absolus, passant de 10.900 à 60.500 individus (pendant ce temps la population d'origine française a continué de croître, mais comme nous l'avons vu, cela a peu d'importance pour le fait français). Ce mouvement à la baisse s'est accéléré depuis, malgré le passage du French Power à Ottawa et la promulgation de la loi fédérale des langues officielles: le recensement de 1976, que le père Monet passe religieusement sous silence, comptait moins de 56.000 Manitobains de langue maternelle française, soit 5,5% de la population totale.

Les statistiques de 1976 laissent d'ailleurs prévoir fort clairement l'avenir que réservent au fait français la fin de la revanche des berceaux et la montée des mariages mixtes au Manitoba. Une publication de Statistique Canada ouverte à tous ceux qui veulent lire précise qu'au Manitoba en 1976, seulement 3,9% des enfants de 5 à 9 ans

étaient de langue maternelle française, fraction qui tombe encore à 3,6% chez les pré-scolaires de 0 à 4 ans (Recensement du Canada de 1976): Langue maternelle par groupe d'âge, numéro 92-833 au catalogue, Statistique Canada, mai 1978). Face à cette perspective, on conviendrait que le 4% de francophones de langue d'usage en 1971 paraît presque réconfortant, surtout si l'on suit le conseil du père Monet voulant qu'il soit «impossible de s'en servir pour déceler une tendance».

Il faut encore souligner qu'en plus de taire ces manifestations objectives de l'anglicisation de toute apparence irréversible dans laquelle la minorité franco-manitobaine se trouve engagée depuis 1890, dans son énumération des nombreuses mesures déployées par le gouvernement d'Ottawa pour encourager l'immigration des Québécois au Manitoba entre 1870 et 1890, le scrupuleux père Monet a oublié de mentionner la pendaison de Louis Riel.

La ferveur référendaire inspire à certains un néo-mossianisme qui risque encore une fois de coûter fort cher au Canada français. Avant de croire que la minorisation des Franco-Manitobains ne s'est pas poursuivie après la loi de 1890, et avant de faire ses bagages pour le Manitoba, à l'invitation de M. Georges Forest, «better look before you leap», comme on dit dans ma langue maternelle.

■ Qui sème le vent...

La colère iranienne qui secoue actuellement le monde ne s'est pas créée par génération spontanée, bien sûr. Elle est la conséquence fâcheuse et tout à fait naturelle d'une longue provocation menée assidûment par la bande du Shah, et les éternels complistes de tant de régimes indigestes, les Américains, qu'on a trop souvent l'occasion de voir parcourir le monde, les proches bourrées d'intrigues, bousculant sur leur passage ceux qui ne pensent pas comme eux, et les abandonnant, démentris et rompus, comme des ventis après la tempête.

La séquestration d'une cinquantaine de personnes à l'ambassade américaine à Téhéran, par des étudiants iraniens, me désole. Mais si je déplore l'effet, l'événement, je sais aussi blâmer la cause, le mauvais souffle qui amène des moissons d'impétuosités. Des Iran et des Cuba, il y en aura d'autres, tant et aussi longtemps que la cruauté institutionnalisée mutilera les peuples. Regardez ces images saisissantes qui nous parviennent de l'Iran. Toute cette haine sur les visages révoltés de millions d'individus. On déchire des drapeaux qui symbolisent l'impérialisme, on brûle en effigie des leaders américains, on hurle, poing levé: «Mort aux Américains!» Pour en être rendu là, vraiment, pour en être arrivé à pareille folie, pareil débordement des sens et de la raison, il a fallu certainement que des méchants coups soient donnés quelque part. Ils ne sont quand même pas tous idiots ces gens-là! Qu'attend-on, ici au Canada, pour faire quelque

chose de concret? Qu'attend-on, ici au Canada, pour cesser de nourrir aussi généreusement les gouvernements ennemis des peuples? Gouvernements de honte, combien de fois dénoncés (par le prix Nobel de la paix «Amnesty International», entre autres), pour les tortures innombrables et de tous genres dont ils se rendent responsables coupables jour après jour.

La politique du «respect des droits de l'homme»? Un fameux rince-bouche pour donner l'illusion de propreté nécessaire qui incitera les électeurs à voter pour soi. Le respect des droits de l'homme, dans certains pays sombres dans la pénombre quand il s'agit de sauvegarder son propre niveau de vie.

Guy L. GRENON
Montréal, 5 décembre

John CRANFORD
Directeur des communications du Bureau d'assurance du Canada.

Toronto, 4 janvier

■ Des marginaux qui refusent de disparaître

(Lettre adressée à M. Lucien Lessard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche).

«Les marginaux sont appelés à disparaître», cette déclaration a été faite par un représentant de SOTOUR à des membres de la Communauté Économique Régionale Chapias-Chibougamau, lors d'une rencontre au sujet des projets dans la région.

SOTOUR projette d'établir un réseau de pourvoirie dans la région, elle considère les entreprises privées de pourvoirie comme marginales. SOTOUR est une filiale de la SDBJ; son actif provient de fonds publics investis dans des tavernes sur le territoire de la baie James. Vendre de la bière à Radisson ou à L.G-2 est aussi difficile que distribuer des rations de survie dans un camp de prisonniers...

Depuis des années les pourvoyeurs de la région souffrent de la concurrence honteuse des camps du parc de Mistassini qui financent avec des fonds publics des déficits annuels de l'ordre de centaines de millions de dollars. Ainsi les Québécois subventionnent avec leurs taxes les voyages

de pêche d'une majorité de non-résidents.

Heureusement le gouvernement a reconnu cette situation dans son étude «Vers une nouvelle politique de la pourvoirie».

Les pourvoyeurs de la région s'opposent aux visées de SOTOUR même s'ils sont considérés comme des marginaux. Les pourvoyeurs ont toujours accepté une concurrence sainte et loyale; quand SOTOUR prétend les faire disparaître avec des capitaux provenant à la base de fonds publics, le jeu devient truqué.

Les pourvoiries, petites entreprises nées de la sueur de leur propriétaires, sont à l'origine du tourisme dans la région. Chacune de ces entreprises va chercher sans l'aide de personne 100 à 200 touristes non-résidents, qui viennent dépenser chez nous. SOTOUR en tant que société d'État a complètement perdu de vue ses objectifs, qui devaient être de développer et d'améliorer ce qui existe déjà sur le territoire.

Les pourvoyeurs sont prêts à collaborer avec SOTOUR pour améliorer le marketing et la publicité des structures déjà existantes sur place.

Par contre ils lutteront ensemble contre une société d'État qui voudrait négliger les règles élémentaires de la libre entreprise en Amérique du Nord; nous ne sommes pas encore dans un paradis marxiste.

Henri PARCEAUD
Représentant des pourvoyeurs, pour la Communauté Économique Régionale Chapias-Chibougamau, Chibougamau, 3 décembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumortier incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Rivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$10.00 par année, six mois \$38.00, trois mois \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année, six mois \$41.00, trois mois \$29.00. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif d'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0852. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 644-3361 (lignes groupées).

INACTUALITÉ

La justice ontarienne en français

par Robert Décary

Les décisions rendues, à la mi-décembre, par la Cour suprême du Canada, dans l'affaire de la Loi 101 et dans l'affaire Forest, ont mis en évidence l'inégalité du traitement que la constitution du pays réserve à ses minorités et, surtout, le peu de cas que cette même constitution fait des droits des Franco-Ontariens. Alors que les Anglo-Québécois, menacés, et encore depuis peu, et les Franco-Manitobains, menacés depuis toujours et presque entièrement assimilés, se voient reconnaître le droit de s'adresser dans leur langue maternelle à leurs tribunaux et à leur assemblée nationale. Les Franco-Ontariens, ne bénéficiant d'aucune protection constitutionnelle, ne peuvent espérer qu'un jugement de la sorte vienne les aider. La loi du nombre, heureusement, joue encore en leur faveur, en ce sens que leur force numérique leur confère une certaine puissance politique et leur permet de revendiquer des droits qu'une constitution n'avait pas daigné leur reconnaître.

La moisson, si elle n'est pas encore riche, est quand même plus abondante que par les années pas-

sées, notamment dans le secteur des tribunaux, où les Franco-Ontariens ont accompli davantage, en deux ans, qu'au cours des 112 dernières années. Ainsi, au cours des récents mois, le gouvernement ontarien a voté une loi-cadre assurant l'établissement de cours bilingues dans les comtés et districts désignés: la cour provinciale, section criminelle, pourra siéger en français dans trois des districts qui regroupent le plus de francophones, soit ceux de Sudbury, d'Ottawa-Carleton et de l'Orignal. Cette initiative est importante, quand on sait que plus de 99% des affaires criminelles, jugées en Ontario, le sont par cette cour. Dans ces districts désignés, les procès peuvent avoir lieu en français, sur la simple demande de l'accusé, qu'il s'agisse d'infractions au code criminel, aux lois provinciales ou aux règlements municipaux.

Depuis le premier de l'an, la loi C-42 permet la tenue en français, partout en Ontario, de procès relevant du code criminel. Dès le 3 janvier, d'ailleurs, un résident de Georgetown, M. Alphonse Larocque, âgé de 73 ans, se prévalait des dispositions de la nouvelle loi et se voyait reconnaître le droit de subir son

procès en français.

Par ailleurs, dans le domaine du droit de la famille, des procès se déroulent en français dans les régions de Sudbury et d'Ottawa.

Il faut souligner, aussi, le crédit de près de \$2 millions, étalé sur cinq ans, qui est affecté à la traduction des lois ontariennes, et les subventions de cours de common law données en français à l'Université d'Ottawa. Ces cours devraient encourager les diplômés en droit à plaider en français et assurer, éventuellement, la formation d'une génération d'avocats, juges et fonctionnaires habitués à travailler en français.

Mais de nombreux secteurs ne sont pas encore couverts, et il est ironique de constater qu'un Franco-Ontarien doit commettre un crime s'il veut s'assurer d'avoir de droit, ou que ce soit en Ontario, d'exiger que sa cause soit entendue en français. Comme le soulignait le secrétaire général de l'ACFO, M. Gérard Lévesque, en fin de semaine, seule la minorité criminelle au sein de la minorité francophone se voit reconnaître des droits. A titre d'exemple de secteurs non couverts, on peut citer le cas de l'ho-

mologation de testaments rédigés en langue française. A l'heure présente, en effet, les tribunaux ontariens refusent de reconnaître, à moins qu'il n'y ait une traduction, un testament rédigé en français. C'est là une lacune choquante, que même le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, se dit incapable de combler, à cause de la réticence de certains juges et greffiers.

Même si les cours de justice ontariennes ne sont pas encore pleinement bilingues, il faut convenir que ces progrès ne sont pas minces victoires. Certes, les Franco-Ontariens devront continuer à se battre pour préserver ce qu'ils viennent d'acquiescer et pour obtenir davantage, surtout dans le domaine de l'éducation, car à quoi serviraient des tribunaux français si la population est assimilée avant d'atteindre l'âge d'y avoir accès? Mais la glace est cassée, à l'anglaise, c'est-à-dire par petits coups, discrets, qui font le moins de bruit possible mais qui se veulent efficaces.

Qui sait? L'année 1980 sera peut-être l'année du français dans les cours civiles de justice de l'Ontario. Après 112 ans, ce ne serait pas trop tôt.

La signification du «Vendredi noir»

Un tournant politique important en Haïti

HAITI a retenu de nouveau un instant l'attention de l'opinion internationale. Toujours le même thème: la violence. Les tontons macoute comptent de nouvelles victimes. Cette fois-ci, des victimes de marque. Parmi elles, Ints Silins, attaché politique à l'ambassade des États-Unis, Madame Claude Lemongne, attachée de presse à l'ambassade de France, Robert Richard, vice-consul du Canada, Frederic Templeman, premier secrétaire à l'Immigration de l'ambassade du Canada, Frederick Thomascheck, de l'ambassade d'Allemagne fédérale et Ragnar Arnesen, représentant de l'OEA en Haïti.

Tous ces diplomates ont été sauvagement battus au cours d'une assemblée publique à Port-au-Prince le 9 novembre. La nouvelle a fait écho dans les journaux de Montréal: «Diplomates assaillis à Port-au-Prince» (*La Presse*, 12 novembre 1979), «Fight Ends Conference on Rights» (*The Gazette*, 12 novembre 1979). Mais elle n'a pas dépassé le niveau du fait divers. Les gouvernements américain et canadien ont protesté contre ces brutalités policières. Les autorités haïtiennes ont déploré les faits. L'incident est clos. Du moins sur le plan international.

Mais ces événements qui ont marqué ce 9 novembre que les journalistes haïtiens ont baptisé le Vendredi noir, ne constituent pas de simples faits divers. Ils ont valeur de données significatives et reflètent les caractéristiques d'un tournant politique important en Haïti.

Le Vendredi noir représente le point culminant d'une semaine politique fort agitée à Port-au-Prince. Pendant plusieurs jours la vie politique haïtienne est le théâtre d'un affrontement soutenu entre le pouvoir duvaliériste qui tente de réduire la presse au silence et les représentants d'un large mouvement démocratique déterminés à défendre des conquêtes démocratiques arrachées de haute lutte. Le gouvernement utilise sa méthode traditionnelle, celle qui lui a toujours réussi: la force. On assiste alors à une véritable escalade de violence. L'affrontement s'ouvre par une offensive contre la presse. Jean Dominique, propriétaire d'une station de radio indépendante, très écoutée, Radio Haïti-Inter, est condamné par un tribunal civil à une amende de \$50.000. Une voix qui peut désormais être étouffée facilement. Au même moment, le propriétaire de la revue indépendante, le *Petit Samedi Soir*, Dieudonné Fardin, reçoit des menaces de mort, menaces anonymes bien sûr.

Un mouvement démocratique résolu

Cependant, ces mesures de répression, ces tentatives d'intimidation échouent. Jean Dominique dénonce publiquement à la radio le caractère politique du procès et le danger que la manœuvre fait peser sur l'avenir de la démocratie. De

**par
Max Chancy,
Marc Dejean,
Marc Romulus,
Ernst Verdieu**

Cette analyse de la situation politique prévalant en Haïti a été préparée par le secrétariat du Comité ad hoc contre la répression en Haïti. Les membres du secrétariat sont MM. Max Chancy, Paul Dejean, Marc Romulus et Ernst Verdieu.

son côté, le directeur du *Petit Samedi Soir*, dans une lettre ouverte adressée au ministre de l'Intérieur, proteste contre les procédés utilisés par ses adversaires et rappelle qu'un jeune journaliste de sa revue, Gasner Raymond, a été assassiné, il y a 3 ans par des tueurs, jusqu'ici introuvables. L'Association des écrivains haïtiens apporte ouvertement son appui au directeur de la revue.

Pendant la même période — fait exceptionnel sous le régime de terreur en Haïti — les parents d'un prisonnier politique réclament l'autorisation de lui rendre visite. Le prisonnier, c'est M. Sylvio Claude, président d'un parti démocrate-chrétien, disparu depuis son arrestation le 29 août 1979. Le gouvernement a refusé de fournir le moindre renseignement sur son sort, malgré les démarches d'Amnistie internationale.

Enfin, à la veille de cette journée du 9 novembre, la tension monte d'un cran. Le président du parti démocrate-chrétien du 27 juin, M. Grégoire Eugène, dénonce dans une conférence publique diffusée par la radio les agissements du gouvernement qui a créé un climat politique incompatible avec la liberté d'expression. Le choc est inévitable.

Il se produira le lendemain à l'occasion d'une conférence sur le thème «climat politique et droits humains». Cette réunion du 9 novembre n'est certes pas une rencontre de conspirateurs. L'assemblée convoque plusieurs jours à l'avance par la Ligue Haïtienne des Droits Humains s'est tenue dans un lieu public, l'auditorium de la Maison des Pères Salésiens, en plein cœur de la capitale. Des milliers de personnes de toutes les couches sociales, particulièrement les habitants du quartier populaire de Tête Boeuf, s'étaient massées dans l'auditorium et dans la cour de la maison des religieux.

Mais de toute façon, le pouvoir a décidé de casser les reins d'un mouvement démocratique qui s'obstine à lui tenir tête malgré les menaces et les mesures de répression. Un commando de tontons macoute attaque l'assemblée dès l'ouverture de la conférence, à coups de bâtons, à coups de chaînes et ouvre même le feu sur la foule. Les dégâts matériels

sont énormes. Les victimes se comptent par centaines. Parmi elles le président de la Ligue Gérard Gourgue et sa femme sont blessés, un journaliste Georges Michel souffre d'une fracture du crâne, le professeur Rony Durand reçoit deux balles; sept diplomates sont molestés. Pour les tontons macoute, mission accomplie, mission réussie.

L'affrontement se poursuit

Et pourtant, non! Le lendemain même de cette manifestation spectaculaire du terrorisme d'État à Port-au-Prince, les représentants du mouvement démocratique, le président de la Ligue, les journalistes du *Petit Samedi Soir*, se ressaisissent, dénoncent les actes de banditisme des tontons macoute et réaffirment leur volonté de se battre pour l'instauration des libertés démocratiques. L'intervention du commando de tontons macoute n'a pas cassé le mouvement. L'affrontement se poursuit.

Une dictature, même dans les circonstances difficiles, ne fonctionne pas à la violence pure. Elle doit toujours tenir un discours mystificateur, pour cacher ses échecs sur le plan économique et social et surtout pour tenter de masquer ou de justifier le caractère arbitraire de son pouvoir. C'est ainsi que, même si elle peut à tout instant abolir les règles du fonctionnement de l'État, pour recourir à la force brutale, la dictature laisse ouverte ordinairement un espace politique où des forces adverses peuvent engager leur action. C'est dans cet espace restreint que se meuvent depuis quelque temps les forces démocratiques haïtiennes. Pour conserver cet espace et surtout pour l'agrandir. Une lutte longue et périlleuse, menée avec intelligence et courage.

François Duvalier a instauré en Haïti la présidence à vie héréditaire. En avril 71, il installe au pouvoir son fils Jean-Claude Duvalier. Depuis lors tous les discours importants des responsables politiques haïtiens développent un même thème de propagande: la démocratisation et la libéralisation du pouvoir. Les forces sociales et politiques dans le pays vont progressivement occuper et exploiter cet espace politique que la dictature leur offre. Lentement ces forces se consolident, définissent des perspectives concrètes d'action et prennent la dictature au mot. Jean-Claude Duvalier et ses associés se trouveront ainsi pris à leur propre piège.

Revendications des travailleurs, droits de l'homme et liberté d'expression

Pendant ces deux dernières années, une pression soutenue de la population arrache d'importantes concessions à la dictature. Après la campagne de dénonciation et les pressions qui aboutiront en

septembre 1977 à la libération de 105 prisonniers politiques, le mouvement démocratique haïtien se développe dans le pays suivant trois lignes d'action.

Tout d'abord, les luttes revendicatives des ouvriers, des paysans et de nombreux travailleurs indépendants. L'année 1978 est marquée par de nombreuses grèves d'ouvriers — Reynolds Mining, Hasco, Ciment d'Haïti — par des protestations et des manifestations de paysans contre les dépossessions, particulièrement dans l'Artibonite, le grenier à riz du pays, par les grèves de travailleurs d'autres secteurs — chauffeurs de camionnettes, employés d'hôpitaux — par des protestations d'écoliers et d'étudiants.

Deuxième champ d'action, la lutte pour le respect des droits de l'homme est menée avec ténacité et efficacité par la Ligue haïtienne des droits humains fondée en avril 1978. La Ligue reçoit et fait publier régulièrement les innombrables protestations qui lui parviennent de tous les secteurs de la population contre les exactions des agents du pouvoir. Au mois d'août 1978, la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA organise une session à Port-au-Prince. De nombreux citoyens lui apportent publiquement leurs témoignages sur les violations des droits de l'homme dans le pays. La Commission reçoit deux documents importants qui dressent un véritable réquisitoire contre le gouvernement, l'un du Groupe de défense des droits démocratiques en Haïti, l'autre des Jeunes Patriotes et Démocrates haïtiens.

Enfin une lutte retient le plus l'attention, parce qu'elle reflète toutes les autres, la lutte pour la liberté d'expression. Dans ce combat difficile, les journalistes de la presse écrite et parlée constituent l'élément le plus remarquable, une sorte de catalyseur dans la lutte contre le pouvoir dictatorial. Leur rôle est double: conquérir la liberté d'expression et devenir le véhicule des revendications publiques de toutes les couches de la population. Ainsi depuis la fin de 1977, le mouvement démocratique haïtien connaît un nouveau départ. Concessions...

Concessions arrachées à la dictature

Dans un premier temps le pouvoir ne s'en inquiète pas. Il cherche même à exploiter la situation à son profit. Jean-Claude Duvalier et son équipe subissent les pressions de trois forces à la fois: la poussée des mouvements populaires de revendications, les demandes de leurs alliés de la bourgeoisie qui réclament un climat de paix sociale et politique indispensable au bon fonctionnement de leurs entreprises et les diktats de leurs protecteurs et bailleurs de fonds étrangers, surtout américains, qui exigent la disparition de la répression brutale et spectaculaire, pour pouvoir mener leur

campagne de respect des droits de l'homme.

Pour se tirer d'affaire ils font appel à l'arme de la mystification. Les changements que les luttes de la population leur ont imposés, ils les présentent comme des cadeaux, les bienfaits d'une libéralisation qu'ils auraient eux-mêmes décidée. Jusqu'aux derniers mois de 1978, Jean-Claude Duvalier et son équipe estiment qu'ils tiennent la situation sous contrôle. Malgré quelques cris d'alarme. En effet, au cours de l'année, des industriels effrayés par le mouvement de grèves demandant au pouvoir d'y mettre fin. De leur côté, des duvaliéristes puissants, nostalgiques de la manière forte, ceux qu'on appelle les dinosaures, invitent le gouvernement à baillonner les journalistes indépendants.

Cependant au début de 1979, le pouvoir commence à s'inquiéter. Le développement du mouvement démocratique veut échapper à son contrôle. Deux interdits de la vie politique haïtienne sont violés ouvertement avec des conséquences graves pour la dictature. Tout d'abord, c'est la création d'organisations indépendantes, syndicats, associations de journalistes, d'étudiants, Ligue des droits humains. Or le pouvoir ne tolère pas de groupes organisés indépendants de lui. D'autre part, la parole se libère, le baillon est tombé. Des secteurs les plus divers, paysans, ouvriers, journalistes, étudiants, écrivains surtout des auteurs de pièces de théâtre, dénoncent publiquement et avec de plus en plus d'audace les échecs et les exactions du pouvoir.

À l'occasion des élections législatives de février 1979, que le pouvoir pensait mener tambour battant, les structures mises en place pour contrôler la population se révèlent totalement inefficaces. La parti unique fraîchement remis sur pied, le Comité national d'action Jean-Claudiste (CONAJEC) est littéralement débordé. La population exprime clairement son rejet du duvaliérisme, sa volonté de mettre fin à la présidence à vie.

Brutale réaction du pouvoir

Dès lors, c'est l'affrontement qui s'engage, cet affrontement qui va connaître son point fort ce vendredi noir du 9 novembre. Le pouvoir s'attaque d'abord à la liberté d'expression. Après les élections de février, le gouvernement tente d'imposer un cran d'arrêt au développement de la lutte démocratique. Le palais défend de publier tout commentaire sur la bataille électorale — la revue *Le Petit Samedi Soir* doit détruire une édition entière.

Puis il établit la censure sur le théâtre et le cinéma. Ces mesures de répression n'intimident pas la population. Elles provoquent au contraire des protestations énergiques dans le pays et dans les différents centres de l'émigration haïtienne. En Haïti, 150 citoyens signent

une dénonciation publique: Non à la Censure.

Bien plus, des secteurs indépendants haussent la lutte à un niveau plus élevé. Ils fondent trois partis politiques démocrates-chrétiens. L'affrontement avec le pouvoir quitte le terrain des luttes revendicatives et de la lutte générale pour la liberté d'expression; il prend la forme plus élevée d'un combat sur le plan proprement politique. C'est une date dans l'histoire de la lutte contre la dictature des Duvalier. Depuis près de vingt ans, depuis la grève des étudiants en 1960, toute organisation politique légale indépendante du pouvoir avait été interdite. Le pouvoir décide alors, en juillet, de briser à tout prix le développement de la lutte pour la démocratie. Il fait appel à d'autres méthodes, à la violence. À l'occasion de l'anniversaire de la création du corps des tontons macoute, le gouvernement met bas les masques et revient à la répression brutale, spectaculaire. Les tontons macoute parodent partout, menaçants, le doigt sur la gachette. Convocations à la police, arrestations arbitraires, expulsions se succèdent; de nombreuses disparitions ont celle de Sylvio Claude, président d'un parti démocrate-chrétien. En même temps, après avoir sommé les journalistes de cesser leurs commentaires sur les événements de la vie politique nationale, le gouvernement prépare une loi qui lui fournit tous les moyens légaux pour museler la presse, la loi-baillon du 19 septembre 1979.

À l'occasion de l'anniversaire de l'instauration de la dictature des Duvalier, en septembre, l'atmosphère est tendue dans le pays. Des rumeurs circulent sur l'existence d'un plan visant à liquider les membres les plus en vue des organisations indépendantes. Le discours de Jean-Claude Duvalier rappelle que les tontons macoute sont et resteront les piliers du pouvoir. Malgré les menaces, le mouvement démocratique refuse de capituler ou céder à la panique. La loi sur la presse est dénoncée et critiquée sévèrement, point par point.

Au début de novembre, des journalistes, des membres des partis démocrates-chrétiens et de la Ligue Haïtienne des droits humains proclament de nouveau leur volonté de défendre les conquêtes démocratiques. Puis, c'est le Vendredi Noir chez les Pères Salésiens...

Le mouvement démocratique ne capitule pas

Malgré ce déchaînement de brutalité, Jean-Claude Duvalier et ses hommes n'ont pas atteint leur objectif. Le mouvement démocratique refuse toujours de se taire et de renoncer à des conquêtes dont le prix a été lourd. Dans son communiqué *Pour l'histoire, pour la vérité, pour la justice*, la Ligue haïtienne des droits humains proteste

Voir page 6: Haïti

La langue passe-partout

**par
William Kemp**

L'auteur, professeur au Cégep du Vieux-Montréal, a travaillé au laboratoire d'ethnolinguistique de l'Université de Montréal. L'émission Passe-Partout, dont il est fait état dans cet article, est à l'horaire de la télévision de Radio-Canada à 10 h en semaine, à 8 h 30 le samedi et le dimanche. Il est malheureusement question de la supprimer.

Lemieux. Considérons la variation entre «je» et «elles» d'après les données fournies dans la thèse du Suzanne Laberge sur les pronoms sujets. (Les données de Laberge proviennent du parler des 120 locuteurs montréalais issus de milieux divers formant le corpus Sankoff-Cedergren.) Sur les 98 locuteurs qui emploient au moins une fois un pronom de la troisième personne du pluriel au féminin, 76 prononcent systématiquement «ye», alors que quatre locuteurs seulement ne produisent que la forme «elles» et ce, une seule fois chacun. Voilà la réalité linguistique, que n'im-

porte quel Québécois le moins répété intégré dans son milieu d'origine confirmer. A différents degrés, il en va de même des autres variables mentionnées par M. Lemieux.

Ainsi donc on voudrait qu'une émission qui se propose de prendre les enfants au sérieux au point de vouloir les initier à des personnages et situations sociales variées, comme le chômage, la vieillesse, les processus naturels, ainsi qu'à l'interaction humaine et aux émotions qui s'y manifestent, on voudrait qu'une telle émission adopte exclusivement des formes linguistiques qui, dans la plupart des cas, caractérisent le parler de moins de 2% de la population.

Une fois remis de ses émotions, M. Lemieux aurait intérêt à visionner à nouveau cette émission de façon moins partisane. *Passe-Partout* est loin d'avoir trahi la langue standard car il y a plusieurs personnages dont le niveau de langue est même sensiblement plus près du «français international» que du français québécois dit «correct» (je pense à Grand-mère, Passe-Carreau et Passe-Montagne).

En gros, sans le légitimer, l'émission démontre un certain respect pour le parler vernaculaire que presque tous les enfants parlent à divers degrés, tout en indiquant par le truchement de certains lo-

uteurs l'existence d'autres registres de langue. C'est le strict minimum auquel les autres émissions que j'ai eu l'occasion de regarder avec ma fille n'atteignent pas.

En vérité, les interventions ponctuelles des puristes ne cessent de les trahir. Ceux qui veulent nous ramener au bercail de l'authentique langue française démontrent constamment qu'ils ont perdu tout contact avec l'authentique langue parlée. Ainsi, M. Lemieux affirme que la phrase sans liaison «Les petites filles, y ont ben l'droit...» représente une innovation dans le «journale international», «alors que le premier joul venu, dit-il, nous hennira qu'il fallait dire: "Les petites filles, a' zont ben l'droit..." En réalité, le premier Montréalais venu vous dira que cette forme est peu commune: c'est la forme «y ont» qu'on emploie.

Bref, les plaintes de M. Lemieux au sujet de la langue de *Passe-Partout* nous en disent moins sur ce qu'il appelle la «vulgarité de la foule» que sur sa propre préciosité.

Aussi importante, du point de vue idéologique, est la terminologie de la médiocratie dont M. Lemieux se sert. À côté du langage de la dégénérescence, de la décomposition, et de la maladie («la ingale recouvre le corps», etc.) si fréquent

dans les textes sur la langue, on trouve tout un réseau de termes essentiellement racistes, dont voici une liste partielle: le langage sauvage (1943), l'Iroquois parlé (1943), le petit-nègre (1950), le créole franco-anglais (1967), la langue hybride et métissée (1969), le métissage de la langue (1979), le petit-nègre blanc d'Amérique (1979) (1).

De tout évidence, la pire insulte est le recours aux épithètes raciales. Ainsi, M. Lemieux parle d'abord de «cette langue de chien battu», ensuite de «joulal» et même de «joulal international» mais il garde le meilleur pour la conclusion et le titre: au Québec, on parle petit-nègre, petit-nègre blanc d'Amérique. Ce n'est pas la réitération de la position de classe adoptée vers le début de la révolution tranquille: ceux qui ne parlent pas bien (lire: qui ne rendent pas hommage à la norme internationale) ne sont pas respectables, et les gens les moins respectables en Amérique du Nord sont évidemment les «nègres», terme qui sent le joulal et qui de nos jours fait raciste de la part d'un blanc.

L'importance rhétorique accordée à de tels épithètes indique que l'utilisation de symboles raciaux assure encore aujourd'hui, et aussi bien parmi des intellectuels, de fortes projections négatives

sur la langue populaire. Cela n'a rien d'étonnant: il s'agit en effet d'une des conséquences les plus inévitables de toute position puriste.

Mais de tels termes outrageants servent aussi d'indices sociologiques. Quand bien même le Québécois moyen accepterait le fait qu'il parle «mal», qu'il parle «joulal», etc., il est manifeste qu'il rejeterait l'idée que sa langue est un parler «petit-nègre». En contexte, ce terme est trop fort pour arriver à culpabiliser et intimider les locuteurs des variétés de langue non-standard. Dans un récent article, Husband souligne que ce genre de projection négative tend à apparaître lorsque l'identité sociale du groupe dominant est menacée: de telles projections servent à exclure le groupe inférieur en même temps qu'elles contribuent au maintien de la structure des classes déjà existante. (2) Le vocabulaire raciste sert donc surtout à garantir et à renforcer si possible l'homogénéité et le caractère distinct du groupe qui tend à tirer le plus grand profit de sa possession de la variété de langue dominante.

Enfin, M. Lemieux ironise au sujet du peu de progrès linguistique réalisé depuis la révolution tranquille. Pour lui, progrès veut dire correction linguistique vers la norme du français international. Mais ne serait-ce pas un progrès beaucoup plus substantiel si la population arrivait à faire une évaluation positive de la langue qu'elle parle. L'utilisation de la langue populaire à la télévision représente un pas important dans cette direction.

Pour ce qui est de la révolution tranquille, ce qu'il faut remarquer, c'est qu'au moment même où le Québec a essayé de devenir maître chez lui, de nationaliser l'électricité, de se doter d'institutions modernes, on a tenté d'«internationaliser» la langue, i.e. de renforcer l'emprise de la norme internationale. Or une langue naturelle ne peut être canalisée ou hanachée comme une rivière, ni rebâtir à neuf comme un ministère.

Il reste donc à compléter les réformes modestes commencées pendant les années 60 en accord avec l'esprit de progrès, de démocratisation et de modernisation qui animait cette période. Une des dernières étapes de cette «révolution» libérale consiste à reconnaître le caractère national de la langue parlée ici, son caractère de passe-partout national. Non seulement Québec sait faire, mais Québec, ou plutôt les Québécois savent parler. Par contre, la loi 101 ne parle que de la «qualité de la langue», fait que les puristes n'ont pas manqué de relever.

L'idée qu'on reconnaisse la langue parlée et qu'on lui accorde certains droits jusque dans le domaine scolaire, voilà le cauchemar de tout joulaphobe, que M. Lemieux a sans doute de revêue devant son petit écran.

Notes

(1) P. Daoust *Vues et aperçus sur le français au Canada*. Département de linguistique, Université de Montréal, 1975.

(2) C. Husband «A Case Study in Identity Maintenance». Dans H. Giles (Dir.) *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, Academic Press, 1977.

LIBRE OPINION

LES déclarations initiales de M. Ryan sont à se fourrer dans la mémoire pour le temps nécessaire. Il en a laissé échapper deux ou trois juste avant Noël. Il vaut la peine de les fixer. Elles montrent vers quoi le personnage incline. Elles disent davantage, elles disent mieux, elles disent plus clairement les choses qu'il développera et enveloppera plus tard. Elles indiquent la pente. Elles ont un caractère de signe. Elles laissent entrevoir un fond. Ce que nous voyons, en ce moment de ce fond, c'est qu'il penche, il penche... Ces déclarations qui surviennent les premières sont comme des aveux involontaires. Elles en disent long. Il s'agit d'un premier mouvement. C'est le vrai.

Qu'en est-il? Tout simplement ceci. Ryan commence donc par exprimer, non pas ce que les Québécois revendiquent sous une forme ou sous une autre, mais ce que les anglophones de partout veulent entendre. Il ne s'avance pas d'abord comme un dirigeant québécois mais comme un représentant de l'extérieur. Son premier geste québécois n'est pas de revendiquer et de prendre, mais de livrer...

M. Ryan, dit le journal, a levé le voile sur quelques-unes des propositions constitutionnelles qu'il entend rendre publiques le 10 janvier. Levons le voile, levons le voile. Il s'agit de «garanties constitutionnelles», à ce qu'on nous raconte. Voyons voir.

Ici, je vais être schématique. Autrement, on en aurait pour jusqu'à demain matin. Voici, dans l'ordre, ces «garanties», ainsi que quelques petites notes à leur sujet.

Des premiers mots pour lâcher

**par
Pierre Vadeboncoeur**

Premièrement. Droit pour chaque Canadien d'être éduqué en anglais ou en français.

Qu'est-ce que cela veut dire? Ceci: a) Intrusion du fédéral dans le domaine de l'éducation, jusqu'ici réservé aux provinces;

b) Extension du pouvoir fédéral et réduction du pouvoir provincial en matière linguistique, ce dernier étant actuellement borné simplement par l'article 133 de l'AANB, qui ne touche pas la langue de l'école;

c) Réintroduction du «libre choix», lequel, c'est bien connu, constituait l'une des causes principales d'assimilation jusqu'à ce qu'arrive la loi 101;

d) Destruction, par conséquent, de ce qui constitue l'un des deux ou trois chapitres les plus importants de la Charte de la langue française;

e) Reprise probable des affrontements scolaires de 1968 et de l'agitation à laquelle donneront lieu les lois 63 et 22;

f) Un cheval, un lapin. Droits «égaux» pour la grande minorité anglophone du Québec (appuyée, elle, sur la culture de tout un continent) et pour les minorités francophones vivantes, ou bien moribondes, ou bien à peu près disparues des autres provinces. C'est de la poudre aux yeux, la même qu'avec Trudeau. De

quoi s'agit-il? Il s'agit, dans les faits, de bilinguisme le Québec, d'abord parce que la bilinguisation du reste du Canada est impossible et illusoire, ensuite parce que les autres gouvernements la refuseraient de toute manière, tandis qu'elle est très possible au Québec, même dans le sens de l'anglais. D'où la fumisterie.

Deuxièmement. Droit pour chaque Canadien, d'être jugé, au pénal, en anglais ou en français.

Qu'est-ce à dire?

a) Acceptation du récent jugement de la Cour suprême du Canada sur la langue des tribunaux pour le Québec;

b) Abandon indirect et partiel, par les provinces, aux maîtres du fédéral, de l'administration de la justice, par le biais du pouvoir de légiférer sur ces droits linguistiques, vu l'effet de ces droits sur les normes de qualification du personnel et des juges, sur la validité des jugements et des procédures, etc.;

c) Même remarque qu'au paragraphe «f» ci-dessus.

Troisièmement. Droit de s'adresser à l'Assemblée nationale en français ou en anglais.

a) L'Assemblée nationale, comme chacun sait, désigne le Parlement du Québec et nul autre. Aucun bilinguisme dans les autres provinces?

b) La déclaration de M. Ryan, d'après ce que les journaux en ont rapporté, n'est pas explicite sur la langue de l'administration et de la législation. On attend d'en savoir plus long. Mais il serait étonnant, on tomberait à la renverse de voir M. Ryan reconnaître au Québec les droits que la Cour suprême vient de lui

enlever...

Quatrième. Droit pour tous les Canadiens de se voir offrir des services de radio-télévision en français et en anglais.

Que faut-il en penser? Ceci à mon avis:

a) Renonciation du Québec à la compétence exclusive de légiférer en matière de communications électroniques, compétence qu'il vise depuis plusieurs années;

b) Multiplication des postes émetteurs anglophones au Québec, même dans les régions québécoises presque uniquement francophones;

c) Même remarque qu'au paragraphe «f» ci-dessus.

Cinquièmement. Monsieur Ryan envisage un référendum pan-canadien pour approuver la constitution modifiée.

Qu'est-ce que cela signifie?

a) Renonciation au principe d'autodétermination du Québec et négation de ce principe;

b) Remplacement de ce principe par celui de l'autodétermination du Canada sur le Québec;

c) Élimination du concept des deux nations;

d) Subordination du Bas-Canada dans le processus décisionnel conduisant à la nouvelle constitution. (Les négociateurs ne seront pas sans savoir ça...);

e) Abandon du principe selon lequel le peuple du Québec doit pouvoir, comme entité, s'opposer à une constitution; application, en telle matière, de la notion de la majorité des voix individuelles à l'échelle du Canada, ce qui revient, en

Coutts et MacEachen auraient préparé le retour de Trudeau

Deux amis intimes de M. Pierre Elliott Trudeau, chef de l'opposition libérale à Ottawa, seraient les instigateurs du renversement du gouvernement conservateur le 13 décembre, puis du retour de M. Trudeau à la tête des libéraux cinq jours plus tard.

Ces deux hommes seraient MM. James Coutts, conseiller spécial de M. Trudeau depuis 1975, et Allan MacEachen, leader parlementaire de l'opposition officielle aux Communes. C'est du moins ce que révèle le *Toronto Star*, dans sa livraison de samedi, qui présente, vus des coulisses, les deux événements notés. La séquence prévue avait également pour effet immédiat d'écarter M. Donald Macdonald, le candidat le plus en vue, de la succession à M. Trudeau à la direction du Parti libéral du Canada.

Au tout début de novembre, raconte le *Star*, M. Coutts et le sénateur Keith Davey, stratège en chef des libéraux lors des dernières élections, croient constater que M. Trudeau s'apprete à abandonner la direction du parti. Pour le convaincre de garder son poste, ils commandent à la firme Martin Goldfarb de Toronto un sondage, auquel celle-ci procède dans quatre comtés-clés de l'Ontario.

Si les résultats de la consultation révèlent l'humeur de l'ensemble du pays, font remarquer à M. Trudeau ses compères Coutts et Davey, les libéraux seraient 15 points en avance sur les conservateurs. Mais le chef libéral leur fait savoir qu'il n'est plus intéressé, de toute manière, à redevenir premier ministre.

Le jour des élections partielles dans les circonscriptions fédérales de Burnaby, St. George, Terre-Neuve, et Prince-Albert, Saskatchewan, M. Trudeau rencontre M. Don Macdonald à Toronto, lui fait connaître son intention de démissionner et lui recommande vivement de briguer les suffrages à sa succession. Le 21 novembre M. Trudeau annonce son retrait de la vie politique. Le 3 décembre, le dernier sondage Gallup (de novembre) donne aux libéraux une avance de 19 points de pourcentage sur les conservateurs. Sept jours plus tard, M. John Turner, ex-ministre des Finances dans le gouvernement Trudeau, annonce qu'il n'est pas candidat à la succession de M. Trudeau. Voilà qui laisse le chemin totalement libre à M. Macdonald, qui ne se cache pas qu'il est candidat.

Dès la lecture du budget conservateur de M. John Crosbie, le 11 décembre, MM. MacEachen et Coutts, qui étaient loin d'être des amis mutuels depuis 1976,

forment désormais équipe avec le sénateur Davey afin de tenter de convaincre la députation libérale de préparer un coup de force à la faveur du budget Crosbie. On prétend que M. MacEachen redoutait par-dessus tout la possibilité que les conservateurs déclenchent prématurément une élection générale, qui aurait pris les libéraux, sans chef, par surprise. M. Coutts, de son côté, rêvait depuis mai dernier d'un match-revanche contre le chef conservateur, M. Joe Clark.

Au caucus des députés libéraux, le 12 décembre, M. Trudeau encourage ses députés à voter contre le budget, non sans les avertir qu'il ne prendrait pas leur tête advenant une élection précipitée. C'est M. MacEachen qui finit par convaincre les députés de se prononcer en chœur contre le budget.

Toujours le 12 décembre, M. Coutts commande à la firme Goldfarb un nouveau sondage qui serait pratiqué dans une variété de comtés ontariens et de l'Ouest et qui porterait sur l'intention de vote des électeurs advenant une élection immédiate, de même que sur la popularité des chefs. En même temps, MM. Coutts et MacEachen font sortir des hôpitaux les députés libéraux malades et les convoquent à Ottawa pour le lendemain, jour du vote sur la motion non-démocrate de non-confiance. Si, jusqu'ici, la députation libérale prenait plus ou moins au sérieux l'injonction de ses dirigeants de voter contre le budget, ils comprennent maintenant que l'intention est ferme de le faire. Le même soir, les libéraux ont leur célébration de Noël dans l'aile occidentale de l'édifice parlementaire et chacun se promet de mettre fin aux jours du gouvernement conservateur.

Le lendemain matin, M. Robert Andras, député et ex-ministre libéral, tente en vain de joindre M. Trudeau au téléphone afin de le convaincre de ne point défaire le gouvernement. M. Trudeau n'est pas disponible et il ne retourne point ses appels. M. Andras finit par obtenir de son chef, par l'entremise d'un conseiller de ce dernier, un rendez-vous pour 21 h 45 minutes avant le vote aux Communes. Mais M. Trudeau ne s'y rend pas.

Quand les travaux de la Chambre commencent à 14 h, le leader parlementaire du gouvernement, M. Walter Baker, peut faire amender l'ordre du jour, afin de donner aux trois députés conservateurs absents d'Ottawa le temps de rentrer dans la capitale pour le vote sur

d'une dictature vieille de 22 ans, attachée autant à ses privilèges scandaleux qu'à ses habitudes de répression brutale.

Cette lutte difficile contre la dictature concerne aussi d'autres. D'abord l'opposition haïtienne à l'étranger. Sa tâche est clairement définie: aider, appuyer la lutte dans le pays. Empêcher que Jean-Claude Duvalier et son équipe n'arrivent à étouffer le mouvement démocratique et à établir dans le pays la loi du silence. Empêcher tout recul. Briser le silence que les ennemis du peuple haïtien font peser sur sa lutte. Développer des initiatives concrètes et publiques en liaison avec le combat que des Haïtiens n'ont pas peur de mener ouvertement dans le pays à leur risque et péril.

Et les autres responsables? Les puissances étrangères qui apportent à la dictature des Duvalier leur appui économique, politique et militaire? Ces tuteurs de Jean-Claude Duvalier avaient depuis longtemps à qui ils avaient affaire. Mais aujourd'hui ils ne peuvent plus prétendre l'ignorer. Des diplomates américains, français, canadiens, allemands, ont été giflés et battus à coups de chaînes, dans une conférence pacifique sur les droits de l'homme. Ces diplomates savent maintenant d'expérience ce qu'est un tonton macoute. Ils savent à quel type de gouvernement ils apportent leur caution politique et leur aide économique.

Quel prétexte les Etats-Unis, la France, le Canada et l'Allemagne fédérale vont-ils trouver pour continuer à justifier leur appui à la dictature de Jean-Claude Duvalier?

Plutôt des objectifs que des promesses

OTTAWA (d'après CP) — Le groupe spécial formé de députés, sénateurs et militants libéraux et chargé d'élaborer le programme électoral de la formation fédérale a terminé son travail hier et remis ses propositions au chef du parti, M. Pierre Trudeau, qui décidera maintenant de ce qu'il veut en retenir.

Il se révèle que le document présenté par le groupe de 40 libéraux, présidé par M. Allan MacEachen, leader parlementaire de l'opposition officielle, présente plutôt des «objectifs généraux» que des promesses précises. Les propositions faites par le groupe portent sur les questions énergétiques, le budget, l'agriculture, les pêcheries, le développement régional et l'avenir de l'Ouest canadien. Des membres de ce comité spécial ont confié que le document d'orientation comportait également des propositions précises en matière d'énergie.

7 janvier

par la PC et l'AP

1979: au Cambodge, des rebelles, soutenus par les Vietnamiens, renversent le régime Pol Pot.

1980: des avions israéliens attaquent des objectifs militaires et industriels près du Caïre.

1980: le gouvernement libanais démissionne à la suite du raid d'un commando israélien sur l'aéroport de Beyrouth.

1981: un sommet de chefs d'Etat, réuni à Casablanca, promulgue une charte africaine.

1983: le président Truman annonce que les Etats-Unis possèdent la bombe à hydrogène.

1807: l'Angleterre décrète le blocus des Côtes de l'empire napoléonien et de ses alliés.

Haïti

Suite de la page 5

contre «la sauvage agression gestapist»; des journalistes commentent l'événement librement et le condamnent; la station Radio Haïti-Inter organise une vente des enregistrements de ses émissions, pour payer l'amende inique de \$50.000. De l'autre côté, les tontons macoute veillent, prêts à frapper au premier geste de leurs chefs.

L'affrontement continue aujourd'hui encore. Son enjeu est de taille. C'est la survie de toutes les conquêtes démocratiques de ces dernières années.

L'année 1979, année de la chute de plusieurs dictateurs rétrogrades et honnis, invite à la réflexion pour essayer de tracer des orientations et de définir des responsabilités.

En Haïti, des hommes, des femmes, beaucoup de jeunes se dressent aujourd'hui face aux tontons macoute. Ils savent que ces tuteurs sont capables de tout. Mais ils ont décidé de ne pas céder un pouce. Plus de recul. Le développement de la lutte pour la conquête des droits démocratiques atteint un point de non-retour.

Cette force qui s'affirme dans la vie politique haïtienne n'est pas le produit d'une croissance spontanée. Nous assistons à l'aboutissement d'un long cheminement. Les luttes des années soixante, lutte clandestine, multiforme, souvent héroïque, lutte de patriotes et de démocrates d'idéologies différentes, chrétiens, communistes, lutte momentanément étouffée dans les cachots de Fort-Dimanche, dans le sang de dizaines de milliers de disparus. Vingt-deux ans de dictature, mais aussi vingt-deux ans de lutte. Et aujourd'hui un progrès qui s'annonce, qui se dessine, qui s'impose. Il reste que ces conquêtes sont encore fragiles. Sur elles pèse la lourde menace

Victoire

Parlant à la presse à sa résidence entourée de supporters enthousiastes, elle a ajouté que «la situation aujourd'hui en Inde est d'autant plus mauvaise que ce que le parti du Congrès a réalisé depuis l'indépendance a été perdu au cours de ces trois dernières années».

La deuxième et dernière journée de vote pour les élections législatives en Inde s'est ouverte hier matin sans incidents dans les 280 circonscriptions, sur un total de 520, qui n'avaient pas voté jeudi dernier. Calcutta et Madras notamment votaient hier, alors que New Delhi et Bombay avaient été aux urnes jeudi. 203 millions d'électeurs étaient appelés au scrutin d'hier qui s'est terminée à 16 h locales (10 h 30 GMT).

Clark

M. Clark a indiqué que son gouvernement est disposé à engager des discussions avec le Québec pour déterminer l'allocation du paiement compensatoire. Quant à nous, a-t-il dit, nous estimons que ces fonds devraient être engagés pour la production de nouvelles sources d'énergie.

M. Clark a précisé qu'un gouvernement conservateur verserait au Québec \$80 millions de cette année, \$80 millions en 1981 et \$40 millions l'année suivante.

Des porte-parole du bureau du premier ministre se sont dit confiants que le gouvernement de M. René Lévesque accepterait cette offre de compensation pour le projet Laprade qui, dit-on, était évalué à quelque \$600 millions.

Le leader conservateur a passé l'après-midi dans l'île d'Orléans, profitant de la fête des Rois pour se rendre en visite au domicile de deux familles de l'endroit, en compagnie du candidat de son parti, M. Georges Labrecque, qui doit faire la lutte au député libéral sortant dans la circonscription de Montmorency, M. Louis Ducloux.

Le 22 mai dernier, ce dernier l'avait emporté par une majorité de 18.400 voix sur son principal adversaire, le candidat du Crédit social.

Le premier ministre a quitté Québec en soirée pour se rendre à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Clark

Le quotidien, qui reconnaît que ces qualités du NPD sont restées inchangées, croit constater que la situation générale est cependant toute différente aujourd'hui. D'une manière immédiate, le budget conservateur de M. John Crosbie, ministre des Finances sortant, serait «totalement inacceptable» en ce qu'il fait reposer sur les épaules des moins bien nantis le fardeau du redressement de l'économie et de la situation financière du pays (hausse du prix de l'énergie; augmentation de la taxe sur l'essence et l'huile à chauffage; croissance économique au ralenti et augmentation du chômage en perspective, etc.). Voilà qui, aux yeux du *Star*, traduit les attitudes fondamentales de l'équipe conservatrice, qui n'aurait d'égal que la «bêtise». Les politiques autres de l'équipe de M. Clark révéleraient la même incompétence à comprendre «les intérêts nationaux»; celles qui touchent Pétro-Canada, la société pétrolière nationale; la pratique des taux d'intérêt; le prix de l'énergie; le référendum québécois; les relations fédérales-provinciales.

Clark

Le journal en conclut qu'il faut, à tout prix, empêcher le gouvernement Clark de reprendre la direction des affaires du pays. Or, pour ce faire, il importe tout autant de ne point appuyer le NPD, car ce dernier parti tend à partager avec les libéraux le même bassin de votes progressistes, écrit-on. Pareille division des voix non conservatrices reporterait par conséquent M. Clark à la tête du pays. C'est donc «par défaut» que le *Star* décide d'appuyer M. Trudeau, qu'il avait honni si haut tant en 1979 qu'en 1974 (le quotidien appuyait les conservateurs, il y a six ans).

Clark

Qu'a donc l'équipe libérale de M. Trudeau à offrir pour séduire aussi soudainement le *Star*? Le journal mentionne d'abord que si le chef libéral est loin d'avoir accompli tout en son pouvoir pour apporter des solutions aux grands problèmes économiques et sociaux du pays, durant les années de sa gouverne, il ne l'a pourtant point conduit au désastre. Ensuite, contrairement à M. Clark, lit-on, le leader libéral a «de la profondeur et de la stature». De plus, on estime que la défaite nationale du gouvernement Trudeau au dernier scrutin aura servi de leçon aux vaincus et amené leur chef «à redécouvrir son vieux libéralisme et celui de son parti».

Clark

Le *Star* précise en terminant qu'il examinera à la loupe et dans un esprit critique les solutions de rechange que l'équipe libérale présentera tout au long de la campagne, qui ne fait que commencer.

M. Ed Broadbent a réagi samedi à la prise de position originale du quotidien torontois en lui reprochant de manquer de logique. «A ce chapitre je ne lui donnerai qu'une note D», a conclu le chef néo-démocrate, qui faisait allusion à tout ce que l'éditorialiste disait de flatteur à l'endroit du NPD dans les prémisses, avant de conclure en faveur des libéraux.

Clark

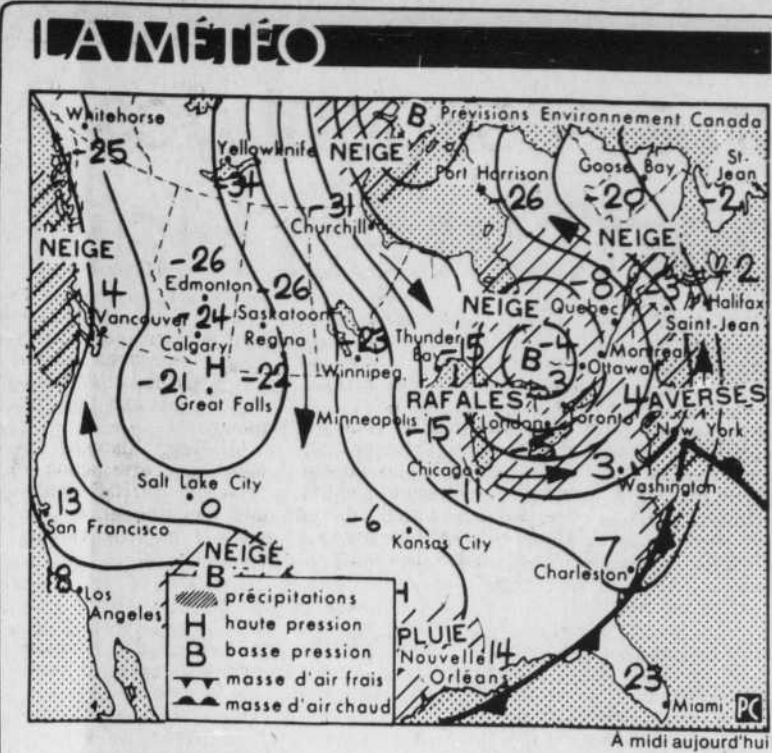
M. Clark a précisé qu'un gouvernement conservateur verserait au Québec \$80 millions de cette année, \$80 millions en 1981 et \$40 millions l'année suivante.

Des porte-parole du bureau du premier ministre se sont dit confiants que le gouvernement de M. René Lévesque accepterait cette offre de compensation pour le projet Laprade qui, dit-on, était évalué à quelque \$600 millions.

Le leader conservateur a passé l'après-midi dans l'île d'Orléans, profitant de la fête des Rois pour se rendre en visite au domicile de deux familles de l'endroit, en compagnie du candidat de son parti, M. Georges Labrecque, qui doit faire la lutte au député libéral sortant dans la circonscription de Montmorency, M. Louis Ducloux.

Le 22 mai dernier, ce dernier l'avait emporté par une majorité de 18.400 voix sur son principal adversaire, le candidat du Crédit social.

Le premier ministre a quitté Québec en soirée pour se rendre à Saint-Jean, Terre-Neuve.



Abitibi-Témiscamingue: neige et poudrière, accumulation de 5 à 10 cm. Maximum: -8 à -10. Aperçu pour demain: passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: neige et poudrière, accumulation de 5 à 10 cm. Maximum: -10 à -13. Aperçu pour demain: nuageux.

Pontiac-Gatineau, Lièvre: neige et poudrière. Maximum: -3 à -6. Aperçu pour demain: passages nuageux.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville: chutes de neige, vents modérés causant de la poudrière par endroits. Maximum: -3 à -6. Aperçu pour demain: ciel variable.

Québec, Estrie et Beauce: neige et poudrière, accumulation de 5 à 10 cm. Maximum: -6 à -10. Aperçu pour demain: nuageux.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup-La Malbaie: neige, accumulation de 5 à 10 cm, poudrière par endroits. Maximum: -10 à -15. Aperçu pour demain: nuageux, quelques chutes de neige.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts — parc de la Gaspésie, Gaspé: enneigement suivi de neige en après-midi. Maximum: -10 à -13. Aperçu pour demain: nuageux et chutes de neige.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: enneigement graduel, chutes de neige en fin de journée. Maximum: -5 à -18. Aperçu pour demain: nuageux et chutes de neige.

gagner les faveurs de la population, estiment les observateurs à Kaboul.

Un embouteillage sans précédent s'est créé vers 10 h locales dimanche matin à la sortie de Kaboul au moment où, selon le gouvernement, 2.000 prisonniers politiques étaient libérés. Des dizaines de milliers de personnes sont allées accueillir un frère, un père ou un ami, sur la route d'accès à la prison de Pulicharki tandis que dans le lointain, veillaient les troupes soviétiques d'intervention.

A Kaboul on ne voit plus que quelques patrouilles de l'Armée rouge et les soldats soviétiques se laissent désormais volontiers photographier. Manifestement ils ont reçu pour instruction de se montrer discrets et d'éviter tout incident avec la population.

Les témoins affirment cependant qu'à quelques exceptions près les visages sont fermes et hostiles quand passe une patrouille soviétique.

On ignore encore à Kaboul si le gouvernement va autoriser les journalistes étrangers à se rendre dans les provinces où la situation semble beaucoup moins favorable au nouveau régime.

Des combats ont été entendus dans la nuit de samedi à dimanche près de Djelalabad (à 150 km à l'est de Kaboul). Selon des témoins dignes de foi, des rebelles ont attaqué un cantonnement militaire à Surkhud, à 15 km au sud de la ville.

L'envoyé spécial de l'AFP rapporte qu'une circulation militaire intense de blindés pro-gouvernementaux (on ignore s'il s'agissait de soviétiques) a régné dans la nuit de samedi à dimanche.

L'attaque s'est terminée à l'aube par des bombardements aériens des positions rebelles. Le bilan serait de 15 gouvernements tués et le nombre de morts dans les rangs de la rébellion serait très lourd.

D'autres actes de résistance ont été signalés dans diverses autres régions du pays, notamment près de Kandahar (au sud) et Herat (à l'ouest) mais n'ont pu être confirmés par des témoins indépendants.

Au Pakistan l'organisation afghane rebelle «Hezbi Islami» a violemment rejeté dimanche les propositions officielles du nouveau régime de résoudre le conflit civil par la négociation et un règlement politique. Cette proposition est «sans intérêt pour le peuple afghan qui ne baissera les armes que quand les traites à la solde de l'étranger auront été expulsées d'Afghanistan», indique un communiqué de l'organisation.

D'autre part, plus de 15.000 nouveaux réfugiés afghans sont venus se joindre depuis le coup d'Etat aux quelque

380.000 personnes ayant déjà cherché abri au Pakistan, annonce-t-on officiellement à Islamabad.

Si la situation à Kaboul paraît entièrement stabilisée au profit du nouveau régime, aidé par plusieurs milliers de soldats russes, il reste à voir combien de temps sera nécessaire aux troupes soviétiques et afghanes pour parachever leur succès initial dans les provinces, concluent les observateurs.

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

Appui

Avant le dernier scrutin, le quotidien avait jugé très sévèrement les deux partis traditionnels. D'un côté, les libéraux offraient très peu d'idées neuves, de solutions innovatrices; ils accusaient même un tournant vers la droite, simplement dans le but de se maintenir au pouvoir, depuis l'année 1978. De l'autre, poursuit le *Star*, les conservateurs de M. Joe Clark affichaient naïveté, inexpérience et une incapacité manifeste à comprendre les véritables problèmes du pays. «Aucun des deux partis n'avait vraiment beaucoup d'offrir», lit-on. C'est pourquoi le *Star* décidait d'appuyer les troupes de M. Ed Broadbent. «Nous savions, continue l'éditorialiste, que cette formation n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement. Plus que les autres partis, toutefois, le NPD faisait montre d'un souci authentique de justice sociale; il abordait avec intelligence les principales questions économiques de l'heure et on pouvait espérer qu'il forme, au Parlement, un contre-poids d'inspiration progressiste au parti au pouvoir».

AU FIL DES MOTS

Les Rois Mages

par Louis-Paul Béguin

Il est arrivé, dans les récits mythiques, que les grands courants religieux du passé se soient rencontrés et ont pris l'un de l'autre des faits de croyance et des traditions.

Je me faisais cette réflexion en commençant à penser à un article sur les Rois Mages. L'Épiphanie, qui tombe le 6 janvier, est une fête qui rappelle la visite des trois mages, Melchior, Balthazar et Gaspard, venus d'Orient pour adorer Jésus qui venait de naître. On dit aussi la Fête des Rois. Un gâteau contenant deux fèves est partagé lors de cette fête, et celui qui trouve la fève est déclaré roi pour la journée. La seconde fève est également un symbole de chance; cette tradition s'inspire aussi du tirage au sort des notables romains. Tout un mélange culturel.

De Perse est issue la religion mithraïque qui dura deux mille ans. Le mage iranien était un prêtre de cette religion qui appelait Dieu.

Ahura-Mazda. Il est intéressant de savoir que Zarathoustra, nommé aussi Zoroastre, aurait reçu de ce Dieu, au sommet d'une montagne ardente, l'enseignement et les lois religieuses. On voit l'analogie avec Moïse. Le terme «Magu» signifiait «celui qui participe aux dons», c'est-à-dire à la doctrine religieuse d'Ahura-Mazda. Les «rois mages» sont des prêtres, des savants. Il y eut de nombreux contacts entre les mages perses et les philosophes grecs. Les rapports entre mages et Chaldéens ont, d'autre part, renforcé l'influence de l'astrologie chez les mages de Perse. Il n'est donc pas étonnant que les Rois Mages de l'Écriture aient été guidés par une étoile. D'où venaient-ils? De l'est. En Asie mineure et jusqu'aux Indes, leur influence était grande. Ce sont eux qui mirent de l'avant le dieu Mithra, avec ses mystères, sa naissance divine et son ascension au ciel après le sacrifice du taureau et le banquet (pris par Sol et Mithra) qui fait penser à la Cène. Le sacrifice du taureau par Mithra est le centre du mystère (Mithra taureau). On pense à la tauromachie espagnole. Vénéré en Asie et en Europe, Mithra fut le «messager». Dieu de lumière, «deus Sol invictus», Mithra est l'intermédiaire, le Sauveur. Remarquons que la naissance de Mithra était célébrée le 25 décembre. Venus d'Orient, les Rois Mages symbolisent la rencontre entre le mithraïsme et le christianisme, deux religions rivales qui avaient des points communs. En anglais, on insiste sur le fait que les mages étaient des savants: on dit «the Wise Men».

États-Unis: l'union sacrée s'est rompue

WASHINGTON (AFP) — Après avoir observé pendant près de deux mois l'union sacrée derrière le président Carter, les principaux rivaux du chef de la Maison-Blanche semblent maintenant décidés à exploiter au maximum le climat de guerre froide né des événements d'Iran et d'Afghanistan.

À moins de dix mois des élections présidentielles, la plupart des candidats républicains et démocrates s'accordent pour dénoncer la «faiblesse» de la politique étrangère du président Carter. Ainsi, le sénateur Edward Kennedy, principal rival de Jimmy Carter pour l'investiture du Parti démocrate, vient de condamner en bloc les mesures annoncées vendredi soir par le chef de la Maison-Blanche pour riposter à l'intervention soviétique en Afghanistan.

«On ne peut pas racheter une politique de faiblesse en frappant tout d'un coup les agriculteurs», a dit le sénateur du Massachusetts dans une déclaration, commentant l'embarquement par les livraisons de céréales à l'U.R.S.S. décidé par le président Carter. Le candidat à l'investiture démocrate estime que ces mesures ne seront pas efficaces et n'entraîneront aucun retrait des troupes soviétiques. «Tout ce que nous sommes capables de faire est de réagir à des événements qui nous prennent par surprise», a encore dit le sénateur démocrate.

La prise de position de Ted Kennedy a immédiatement entraîné une vive réaction de la Maison-Blanche. Le porte-parole du président Carter, M. Jody Powell, a dénoncé ces déclarations comme étant le «comble de l'hypocrisie», soulignant que le sénateur avait l'un des pi-

res «palmarès» au Sénat dans les votes sur les questions de défense.

De son côté, le gouverneur de Californie Edmund Brown, autre prétendant à l'investiture démocrate, a également dénoncé la «naïveté» de la politique étrangère du président Carter, accusant en outre le chef de la Maison-Blanche de chercher à profiter électoralement des événements d'Iran et d'Afghanistan.

Les principaux candidats à l'investiture du Parti républicain ne se sont pas privés non plus de clouer au pilori la politique de la Maison-Blanche. Au cours d'un débat télévisé samedi soir à Des Moines (Iowa, cinq des six candidats présents (Howard Baker, George Bush, Philip Crane, Bob Dole et John Connally) ont fait le procès de la «faiblesse» de la politique américaine. Seul le représentant John Anderson, candidat mineur à l'investiture républicaine, s'est abstenu de critiquer les mesures annoncées par le président Carter.

Cette volée de bois vert émanant de tous les horizons politiques marque pour le président Carter la fin d'une longue trêve politique. Respectant l'union sacrée derrière le président depuis le début de la prise d'otages de Téhéran, l'ensemble de l'opinion avait loué la patience et la modération du chef de l'exécutif.

Mais cette patience, estiment les observateurs, est maintenant qualifiée d'impuissance par une partie croissante de l'opinion qui voit dans les événements d'Afghanistan la mort de la politique de détente avec l'U.R.S.S., dont Jimmy Carter s'était fait l'avocat passionné.

Pékin et Washington envisagent des actions «parallèles» contre l'URSS

PEKIN (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, a appelé hier à des «actions complémentaires» et «parallèles» entre les États-Unis et la Chine contre les visées «stratégiques» de l'URSS.

Dans un toast prononcé au cours du banquet de bienvenue offert en son honneur hier soir à Pékin par le vice-premier ministre et ministre de la Défense chinois, le général Xu Xiangqian, M. Brown a souligné qu'une «coopération élargie» entre la Chine et les États-Unis, dans le domaine de la défense notamment, devrait «rappeler à d'autres que s'ils menacent les intérêts que les États-Unis et la Chine partagent, nous pouvons répondre par des actions complémentaires dans le domaine de la défense et de la diplomatie». Pékin et Washington entendent «rester forts et en sécurité, et défendre (leurs) intérêts vitaux respectifs», a-t-il ajouté.

M. Brown a vivement critiqué l'URSS en ironisant sur son «traité de paix et d'amitié» avec l'Afghanistan. Moscou «a exprimé son amitié en faisant exécuter le président du gouvernement et sa famille», a-t-il ajouté dans une allusion au coup d'État de Kaboul.

M. Brown a jugé «particulièrement important» que ses discussions à Pékin portent sur l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran, l'Indochine et la Corée.

Le secrétaire américain a souligné qu'il était «prêt à discuter d'arrangements pour étendre des contacts et échanges professionnels» entre les défenses chinoises et américaines, sans que cela «mette en danger aucune tierce partie». Il a fait état de sa «conviction» que, par de tels contacts, «une agression qui pourrait entraîner un conflit global peut être déjouée».

Un officiel américain accompagnant le secrétaire à la Défense dans sa visite officielle en Chine a indiqué que M. Brown proposera aux dirigeants chinois des mesures concrètes pour faire face à la situation actuelle. Mais il a réaffirmé que Washington n'envisageait pas de vendre des armes à la Chine. En revanche, un encouragement américain à la Chine à accroître son assistance militaire au Pakistan est considéré.

déré comme tout-à-fait possible de même source.

Pour sa part, le vice-premier ministre Deng Xiaoping a affirmé hier l'intention de la Chine de collaborer avec le peuple afghan pour contre les «actes soviétiques d'agression et d'expansion» en Afghanistan.

Au cours d'un banquet offert en l'honneur du vice-

président égyptien Hosni Moubarak, l'homme fort de Pékin a dénoncé en termes violents «l'atrocité agressive soviétique» et a réitéré l'exigence de son gouvernement que «les autorités soviétiques cessent immédiatement leur agression et intervention en Afghanistan et retirent toutes leurs forces armées».

«Le gouvernement et le peuple chinois collaboreront

avec le peuple afghan et tous les pays et peuples épris de paix et de justice pour contre les actes soviétiques d'agression et d'expansion», a-t-il ajouté.

Le vice-premier ministre chinois, dont l'attaque anti-soviétique est la plus violente enregistrée depuis l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan le 27 décembre, a accusé l'URSS de vouloir ef-

fectuer une «poussée vers l'Océan Indien, contrôler les routes maritimes, saisir les régions riches en pétrole et de déborder l'Europe de façon à obtenir l'hégémonie mondiale».

M. Deng Xiaoping a souligné que cette action «perverse» de l'URSS constituait une «menace grave pour la sécurité en Asie et dans le monde».

Les Khmers rouges cherchent à assurer leur emprise sur les camps frontaliers

ARANYAPRATHET

(AFP) — Après avoir attaqué et vidé de sa population, vendredi dernier, l'un des principaux camps khmer Serei (khmer libre, anti-communiste) de la frontière khméro-thaïlandaise, les Khmers rouges paraissent décidés à prendre le contrôle de toute la région frontalière au nord de la localité cambodgienne de Poipet.

Venant de leur base frontalière de Phnom Chat (à une quarantaine de kilomètres au nord de Poipet), environ un millier de Khmers rouges ont attaqué, vendredi, le «camp 007», situé à quelques kilomètres du village thaïlandais de Ban Nong Samet. Cent cinquante à deux cent mille réfugiés cambodgiens se trouvaient dans ce camp, situé à une dizaine de kilomètres au sud de Phnom Chat.

Après cette attaque, une centaine de milliers de réfugiés se sont dirigés vers le camp khmer Serei «204», situé à quelques kilomètres au sud du camp 007, et plusieurs milliers se sont rendus au centre thaïlandais de Kao-I-Dang, installé à une dizaine de kilomètres de la frontière.

Selon les autorités thaïlandaises les Khmers rouges se préparaient à attaquer dans les prochains jours le camp 204 qui, avec les nouveaux arrivants, compte désormais environ 400.000 réfugiés.

Selon les renseignements recueillis le long de la frontière, les Khmers rouges ont reçu des renforts de Phnom Chat, où leurs effectifs sont évalués à 8.000 hommes.

Leur présence autour du camp 007 a empêché hier M. Victor Palmieri, coordinateur américain pour les problèmes des réfugiés, en visite en Thaïlande, de se rendre dans ce secteur qu'il comptait visiter.

Selon les responsables des Nations unies pour les réfugiés, le camp de Kao-I-Dang qui compte actuellement 89.300 réfugiés, atteindra

100.000 personnes au cours des prochains jours.

Si les Khmers rouges attaquent effectivement le camp 204, près d'un demi-million de réfugiés pourraient franchir en masse la frontière khméro-thaïlandaise, car les mouvements khmers Serei de ces camps ne disposent pas d'hommes et d'armements capables de résister à une attaque.

Par ailleurs, le gouverne-

ment pro-vietnamien de Phnom Penh célèbre aujourd'hui le premier anniversaire de la «libération». C'est en effet le 7 janvier 1979, à l'aube, que neuf divisions vietnamiennes, qui encerclaient Phnom Penh, donnaient l'assaut final, mettant un terme à quatre années de sanglant régime khmer rouge.

Habitants, employés, fonctionnaires de Phnom Penh ont été invités, selon l'agence of-

ficielle cambodgienne SPK, à préparer activement cet anniversaire. Une «opération de Nettoyage» a été entreprise dans la capitale, qui avait été évacuée de force par les Khmers rouges lors de leur arrivée au pouvoir, en 1975. Des dizaines de panneaux illustrant les activités du pays et «la solidarité des trois peuples indochinois» ont été mis en place dans les rues de la capitale.

Au Caire, Moscou est plus dangereux qu'Israël

LE CAIRE (AFP) — A la veille de la neuvième rencontre, aujourd'hui, à Assouan (Haute-Egypte), du président Sadate et du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, la vie politique égyptienne était dominée par les événements d'Afghanistan.

Hier, le chef de l'État a réuni l'état-major de son parti, le «national-démocrate», pour prendre des mesures concrètes contre l'Union soviétique. Une souscription a été ouverte en Égypte pour aider les musulmans d'Afghanistan et le président Sadate a affirmé à deux reprises son intention d'accorder des facilités navales à la Sixième flotte américaine.

Pour les observateurs, cette nouvelle campagne anti-soviétique à la veille du sommet d'Assouan aurait principalement pour but de démontrer à l'opinion égyptienne et au monde arabe que «le véritable danger provient de Moscou et non d'Israël».

Dès le mois de juillet dernier d'ailleurs, les entretiens en tête-à-tête de MM. Sadate et Begin, entourés du plus grand secret à Alexandrie, auraient porté sur la «stabilité» au Proche-Orient à la lumière des estimations de la Maison-Blanche. La campagne anti-soviétique, alimentée sans arrêt ces derniers jours, par les mass-media tombe à propos, six semaines avant l'échange d'ambassadeurs entre l'Égypte et Israël.

L'établissement des relations diplomatiques avec l'État hébreu suscite en effet certaines appréhensions dans l'opinion égyptienne.

Le président Sadate a récemment fait état, à cet égard, d'une opposition de certains milieux et le souci des dirigeants égyptiens à minimiser l'importance de la normalisation montre, à lui seul, l'état d'esprit en Égypte.

Cette appréhension a été manifestée récemment par des députés. Leur interlocuteur, un responsable au ministère des Affaires étrangères, s'est efforcé de tenir des

propos apaisants en leur démontrant que l'échange d'ambassadeurs n'était nullement un point de non-retour. «Notre ambassadeur, leur a-t-il confié, pourrait tomber malade si...».

Le même problème, soulignent les observateurs, se pose à propos des négociations sur l'autonomie palestinienne qui pètiennent toujours, cinq mois avant l'échéance prévue par le traité de paix. Là encore, les dirigeants égyptiens répondent aux députés: «Nous disposons d'autres alternatives en cas d'échec mais nous avons des

preuves que les Palestiniens suivent ces négociations avec intérêt».

Une seule chose est donc sûre à la veille du sommet Sadate/Begin: L'échange d'ambassadeurs, le 26 février. Pour les multiples problèmes de fond sur l'autonomie palestinienne, on ne prévoit pas pour le moment de décisions spectaculaires. D'ailleurs, Égyptiens et Israéliens ont introduit à ce propos une nouvelle formule dans leur «vocabulaire de paix»: «Nous sommes tombés d'accord pour constater que nous ne le sommes pas».

Terrorisme iranien en Égypte

LE CAIRE (AFP) — L'Iranien appréhendé le 21 décembre dernier par la Sureté Égyptienne à l'aéroport du Caire et qui serait, selon les autorités, chef d'un réseau terroriste iranien, appartient à l'organisation «Fedayin Islam» (combattants de l'islam, khmeinistes), dont l'ayatollah Mohamed Saleh Khalkali est le chef, a-t-on annoncé hier au Caire de source policière.

M. Fallah-el-Din Mohamed Getchen, âgé de 23 ans et porteur d'un passeport iranien, a avoué, selon la Sureté Égyptienne, qu'il était chargé de perpétrer de nombreux attentats à la bombe au Caire, à L'Alexandrie et Assouan.

De même source, on a indiqué que M. Getchen devait acheter sur place les produits chimiques dont il aurait besoin dans sa mission terroriste, qu'il devait accomplir avec l'aide d'autres Iraniens.

Les relations diplomatiques entre l'Égypte et l'Iran sont rompues depuis 1979 et le président Sadate a critiqué à de nombreuses reprises l'ayatollah Khomeiny qu'il avait notamment qualifié de «lunatique». L'Égypte avait aussi offert son hospitalité à l'ex-chah, rappelé-t-on.

Par ailleurs, l'envoi de volontaires iraniens pour com-

battre au Sud-Liban ainsi que d'autres initiatives iraniennes suscitent des réactions de plus en plus vives aussi bien dans les milieux officiels que dans de nombreux milieux politiques libanais.

Samedi, dans un discours devant le corps diplomatique, le président libanais a violemment critiqué l'envoi de volontaires iraniens pour le Sud-Liban et a qualifié ce geste d'«aventure grave» et d'«atteinte au droit de souveraineté» de l'État libanais sur son territoire».

Alors que des rumeurs persistantes circulent sur la présence de miliciens iraniens dans certains secteurs du Sud-Liban, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, et plusieurs responsables militaires palestiniens ont démenti catégoriquement la présence de tels volontaires.

Cependant, l'hodjatoleslam Montazeri, chef des miliciens iraniens, a affirmé dans une conférence de presse illégale, mercredi dernier à Beyrouth, qu'un certain nombre de ses hommes se trouvaient au Liban. Il n'a toutefois pas voulu en préciser le nombre exact.

Après la conférence de presse non autorisée de l'hodjatoleslam Montazeri, un autre fait est venu samedi accentuer la gêne des autorités

libanaises. Un nouvel émissaire de l'ayatollah Khomeiny, entré lui aussi illégalement au Liban selon les autorités, a tenu une conférence de presse à l'ambassade d'Iran.

Gabon: réélu, Bongo poursuit le combat du «développement»

LIBREVILLE (AFP) — Réélu triomphalement pour un second septennat par plus de 99,80 pour cent des suffrages, le jour de ses 44 ans (30 décembre), le président de la République gabonaise, M. Omar Bongo entend mener sur le front économique un double combat: maintenir l'austérité qui en deux ans a rendu l'équilibre et crédit à l'État et relancer certains secteurs prioritaires.

En dix ans (1968/78), Gabon, sous l'impulsion d'Omar Bongo, qui, fin 1967 à la mort de Leon Mba, hérite du pouvoir, a effectué un spectaculaire bond en avant.

Le PIB passe de 80 à 750 milliards de francs CFA, le budget de l'État de 20 à 333 milliards et les exportations de 60 à plus de 300 milliards. De grandes réalisations ont vu le jour: ports, barrages, télécommunications, la transformation du petit village de Libreville en capitale moderne, le début du Transgabonais (aujourd'hui au km 200), ainsi que de nombreux projets industriels (raffineries, cimenteries, sucreries).

Cette fièvre du développement devait toutefois entraîner à la fin de 1977 un fort endettement: 576 milliards CFA. Pour faire face à cette grave situation, un plan de redressement était mis au point avec le concours de la France, du FMI et de grandes banques internationales.

En deux ans, l'austérité des budgets et le freinage de certains investissements et des importations réduisaient la dette publique de près de 100 milliards. Le déficit de la balance des paiements tombait de 45 à moins d'un milliard

CFA et le taux d'inflation était ramené de 14 à 11 pour cent.

Les perspectives dans les secteurs d'exportation demeurent favorables, en dépit d'une légère récession de la production et des exportations de pétrole.

Le brut, avec une production de 10 millions de tonnes dont 8 millions exportés (le reste est raffiné et vendu sur place), alimente toujours plus de la moitié du budget de l'État: soit 181 milliards CFA en 78 et quelque 150 milliards, estime-t-on, en 79. Les hausses récentes du prix du baril vont sans doute porter au niveau 1978 les revenus pétroliers du Gabon en 1980.

Le manganèse, tombé à 1.661.000 tonnes en 1978, devrait fournir près de 2.000.000 t. en 79, pour une valeur de près de 25 milliards CFA, production entièrement vendue à l'étranger.

L'uranium métal, presque totalement acquis par la France, va rapporter environ 22 milliards, comme en 78, avec 1.020 tonnes exportées. À partir de 1979, la production de «yellow cake», obtenue chimiquement à l'usine de Moanda, pourra être également commercialisée.

Les exportations de bois ont connu un nouvel essor: 911.000 m3 en 77, 970.000 m3 en 78 et plus d'un million de m3 en 79, avec des recettes

estimées à 35/38 milliards. Productions plus modestes certes, le cacao, le café, les peaux et les ivoires vont néanmoins fournir 5 à 8 milliards de recettes.

Le principal partenaire commercial du Gabon demeure la France même si en 1978 ses exportations vers le Gabon sont tombées à 77 milliards contre 120 en 1977. Les États-Unis, le Brésil, le Japon et le Canada se joignent désormais aux apys de la CEE (Italie, Pays-Bas, RFA) comme fournisseurs ou clients importants du Gabon.

Sa balance commerciale est demeurée largement créditrice en 1978 avec 295 milliards de ventes et 133 d'achats, du fait du resserrement des importations. Elle sera également excédentaire de près de 200 milliards en 1979, estiment les experts à Libreville.

Le budget 1980, équilibré à 317,7 milliards est en augmentation de 35 milliards par rapport à 1979, afin notamment de «le maintenir à un niveau suffisant de dépenses pour raffermir l'économie sans relancer l'inflation», soulignent l'exposé des motifs de la loi de finance.

Le bâtiment, les travaux publics ainsi que de grands travaux (Transgabonais et ports) sont privilégiés par ce nouveau budget.

Lord Soames entend assurer fermement la loi et l'ordre

SALISBURY (AFP) — Le gouverneur britannique en Rhodésie, Lord Soames, a déclaré, hier à Salisbury, qu'il se montrerait «ferme et impartial» quant au maintien de l'ordre et à la création d'un climat propice à l'organisation d'élections justes et libres, le mois prochain, en Rhodésie.

Lord Soames, qui a fait ces déclarations dans une allocution radiotélévisée, a estimé que la Rhodésie a traversé, la semaine passée, une phase très difficile et potentiellement dangereuse. Il a évoqué «l'accroissement de la violence, du banditisme et de l'intimidation», qui ont, selon lui, marqué les derniers jours.

Entre-temps, les forces rhodésiennes de sécurité ont été autorisées à se redéployer pour combattre «des bandes armées engagées dans des actions illégales» et «aider la police à maintenir l'ordre», a annoncé un porte-parole bri-

tannique, hier, à Salisbury. Les forces de sécurité rhodésiennes ont ainsi recouvré la liberté de mouvement qu'elles avaient perdue lors de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 29 décembre dernier.

Le porte-parole, qui a précisé que la décision avait été prise par le gouverneur britannique, lord Soames, a toutefois souligné qu'il était impossible de déterminer si les nombreux actes de violence enregistrés au cours de la semaine passée représentaient «des violations du cessez-le-feu ou de simples crimes».

Le porte-parole britannique, M. Nick Fenn, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que la police, qui est responsable du maintien de l'ordre, a «clairement besoin d'aide». Il a toutefois souligné que l'armée rhodésienne était placée sous la supervision de la force du Commonwealth.

La décision inattendue de

Lord Soames intervient alors que, selon la force du Commonwealth, 18.500 guerilleros du Front patriotique ont rejoint les camps de rassemblement prévus dans l'accord de cessez-le-feu et que les responsables britanniques jugent ce chiffre satisfaisant.

M. Fenn a d'autre part annoncé que les guerilleros restés dans la brousse - malgré l'expiration, vendredi dernier, du délai prévu pour leur rassemblement - pourraient bénéficier d'une amnistie s'ils viennent remettre leurs armes à la police ou à la force du Commonwealth.

Enfin, le premier vol de la compagnie aérienne zambienne qui devait acheminer 200 responsables de l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) et M. Joshua Nkomo, à Salisbury, a été reporté de vingt-quatre heures par les autorités britanniques de Rhodésie, a-t-on annoncé de source diplomatique britannique à Lusaka.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ
Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.
Pour informations:
Swissca Incorpor.
866-9237

Qu'est-ce qu'un e.a.?
LEROUX, BEAUDRY, PICARD ASSOCIÉS INC.
Place Crémazie
Joué 220
Montréal, H2P 1B9 384-4220

PROBLÈMES dus à l'ALCOOL?
• problèmes familiaux?
• problèmes professionnels?
Peut-être pouvons-nous vous aider...
Discretion assurée
AUBERGE DU NOUVEAU POINT DE VUE
Rawdon
834-6793 ou 834-3297

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

En disposant des Nordiques 6-4, hier soir, à Québec

L'Armée rouge gagne sa série contre la LNH



Michel Dion doit se défendre devant le Soviétique Sergei Makarov, lors de la victoire de 6-4 de l'Armée rouge contre les Nordiques de Québec, hier soir.

(Photolaser CP)

Philadelphie ajoute à sa série en battant Buffalo

BUFFALO (AP) — Mais qui donc mettra un frein à l'élan des Flyers de Philadelphie? Encore hier soir, ils se sont moqués de la loi de la moyenne en disputant une 35e partie de suite sans défaite. Et leur victime ne sont pas les derniers venus. Il s'agit des Sabres de Buffalo, qu'ils ont vaincus 4-2 chez eux, devant leurs propres partisans.

Les Flyers ont dû revenir de l'arrière pour poursuivre leur marche triomphale.

Cette fois c'est Bill Barber qui a été la bougie d'allumage des Flyers, dont le seul revers jusqu'ici cette saison est survenu le 13 octobre 1979. Depuis ce jour, ils ont gagné 25 fois et livré dix verdicts nuls.

Al Hill et Dennis Ververgaert ont marqué les deux premiers buts des Flyers. Richard Martin et Danny

Gare ont riposté pour les Sabres.

C'est Pete Peeters qui avait commencé la partie pour Philadelphie, mais il a dû se retirer du jeu à cause de maladie en troisième période. C'est donc Phil Myre qui a pris la relève avec encore 6:45 minutes à jouer.

Quelques minutes après le retrait de Peeters, les Flyers ont marqué le but victorieux. Il est allé à Rick MacLeish, avec son 22e de la campagne.

A New York, Don Maloney, du Rangers et Kent Nilsson, du Atlanta, ont marqué trois buts chacun hier soir et, comme il se devait, les Rangers et les Flames ont fait match nul 5-5.

Nilsson a d'abord ouvert le pointage en déjouant John Davidson avec un tir de 25 pieds à 2:19 de la première. Maloney a riposté avec son premier filet, marqué à 11:11

lors d'un avantage numérique.

La deuxième période a donné lieu à un jeu ouvert et les deux équipes ont marqué trois buts chacune.

Nilsson a entrepris les hostilités avec son deuxième filet après seulement 46 secondes, mais Maloney, qui ne voulait pas s'en laisser imposer, a égalé les chances à nouveau, encore une fois lors d'un avantage numérique. Ken Houston et Garry Unger ont ensuite donné les devants 4-2 aux Flames, mais Barry Beck et Anders Hedberg ont trouvé le fond du but pour permettre aux Rangers de quitter la patinoire avec un compte égal de 4-4.

Maloney a complété son premier tour du chapeau en prenant Daniel Bouchard en défaut avec un but à 9:01 et ce fut ensuite au tour de Nilsson d'égaliser les chances en marquant son 20e but de la saison à 15:27 contre Steve Baker.

Baker a remplacé Davidson quand ce dernier a été blessé en deuxième quand atteint à la gorge par un tir de Jean Pronovost.

A Springfield, un but sur un jeu de puissance de Vaclav Nedomansky, en troisième période, a permis aux Red Wings de Detroit de vaincre les Whalers de Hartford 2-1, devant 7,627 personnes.

C'était le dernier match des Whalers dans leur arène temporaire au Centre Civique de Springfield. Normalement, le Centre Civique de Hartford, où le toit s'était écroulé en janvier 1978, devrait être prêt pour l'ouverture officielle le 17 janvier prochain, lorsque les Whalers recevront la visite des Penguins de Pittsburgh.

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont tout donné. Ils ont même surmonté un déficit de 4-2. Mais finalement ils ont dû s'avouer vaincus 6-4 devant l'Armée rouge de l'Union Soviétique, dont c'était le dernier match en sol d'Amérique hier soir.

Le but victorieux est revenu à Boris Mikhailov à 7:36 minutes de la troisième période.

Alors que le compte était de 4-2 au troisième vingt, Bob Fitchner et Jamie Hislop, avaient permis aux Nordiques de remonter la pente et d'espérer dans le triomphe final. Tel ne fut pas le cas. Par la suite, les Soviétiques se sont montrés sans pitié.

Le but d'assurance, celui qui a brisé les reins aux Nordiques a été compté par Valeris Kharlamov.

Helmut Balderis a été le meilleur de l'Armée rouge avec deux buts. Les autres marqueurs ont été Petrov et Aleksandr Skvortsov.

Pour les Québécois, c'est Fitchner qui a été le meilleur avec deux buts. L'autre but a été enregistré par Thommas.

La série du club de l'Armée rouge en Amérique contre des équipes de la ligue Nationale prend donc fin. Leur fiche est de trois triomphes contre deux revers.

Pas moins de 10,563 personnes ont vu Michel Dion stopper 34 lancers au cours de la partie. A l'autre bout, Vladislav Tretiak a été assailli 26 fois.

Les Soviétiques ont pris l'initiative dès le début de la partie et n'ont été du brio de Michel Dion, le pointage aurait été encore bien plus élevé. Alors que les Nordiques avaient deux hommes au cachot en première période, Dion a dû faire face à huit lancers successifs sans jamais céder.

Finalement à 9:55, alors que les deux clubs étaient au complet, Petrov a ouvert le pointage avec un lancer

frappé.

Par ailleurs, le vestiaire des Nordiques ne ressemblait en rien à celui d'une équipe perdante de 6-4 de l'Armée rouge. L'instructeur Jacques Denes était «très fier» de la tenue de ses joueurs et du spectacle offert aux amateurs. «On s'attendait à un dur match puisque après leurs défaites à Montréal et Buffalo, les Soviétiques voulaient rentrer chez eux avec une victoire. Nous on n'a rien à se reprocher contre la meilleure formation de l'URSS, qui d'ailleurs a déjà battu les Islanders et les Rangers à New York, deux équipes établies dans la LNH», a dit Demers.

Pendant ce temps, le gardien Michel Dion, qui a fait face à 34 lancers, vantait la précision des tirs et la vitesse d'exécution des Soviétiques. Bob Fitchner, le joueur par excellence des Nordiques n'en revenait pas du jeu de

passes et de l'échec-avant des Soviétiques et Marc Tardif se consolait à la pensée «qu'on les joue mieux maintenant». «Dans le passé, on était épuisé après la première période contre les Soviétiques tandis qu'aujourd'hui, on est encore dans la partie en troisième période», a souligné Tardif dont l'équipe venait de combler un déficit de deux buts en période finale avant de succomber plus tard.

Un peu tout le monde attendait beaucoup des Nordiques avant ce match, voulait à tout prix sauvegarder le prestige de la LNH, et si plusieurs sont déçus aujourd'hui il n'en est rien de Demers et de ses joueurs qui, dans les circonstances ont fourni le maximum d'effort.

Les Nordiques se préparent maintenant à affronter les Oilers d'Edmonton mercredi au Colisée et la lutte reprendra de plus belle pour eux dans le circuit Ziegler.

Armée rouge 6, Nordiques 4

Première période
1-ARMÉE ROUGE: Petrov
Mikhailov, Kharlamov 9:55
2-QUÉBEC: Fitchner
Cloutier, Leduc 10:09
Pénalités: Florek Que 2:32, Hoganson Que 2:36, Petrov AR 11:47, Balderis AR 14:00.

Deuxième période
3-QUÉBEC: Thomas
Florek, Hart 3:45
4-ARMÉE ROUGE: Balderis
Makarov, Kasatonov 4:35
5-ARMÉE ROUGE: Balderis
Makarov, Kasatonov 7:00
6-ARMÉE ROUGE: Skvortsov
Kovin 7:23
Pénalités: Hoganson Que 3:59, Petrov AR 8:01, Leduc Que 11:09.

Troisième période
7-QUÉBEC: Hislop
Leduc, Florek 5:23
8-QUÉBEC: Fitchner
Cloutier, Leduc 6:43
9-ARMÉE ROUGE: Mikhailov
Petrov, Fetisov 7:36
10-ARMÉE ROUGE: Kharlamov
Mikhailov 14:10
Pénalité: Kasatonov AR 4:15.

Tirs au but:
ARMÉE ROUGE 14 8 12-34
QUÉBEC 8 9 9-26
Gardiens: Tretiak, Armée rouge; Dion, Québec
A-10,563.

Chicago l'emporte 4-3 au Forum, samedi

Les Hawks ont endormi le Canadien

par Richard Milo

Pour motiver le Canadien, deux recettes intelligentes: les faire jouer contre l'Armée rouge, la veille du Jour de l'An, ou encore contre les Black Hawks de Chicago, un samedi, avec un écart de deux buts et neuf minutes à jouer dans le match.

La première solution a valu une victoire convaincante à Claude Ruel, la seconde une défaite de 4-3, samedi devant 16,772 personnes, au Forum.

Pour la bonne raison qu'il arrive, certains soirs, que Tony Esposito bloque tout, ou presque, plus précisément 36 des 39 tirs dirigés vers lui. Et aussi parce qu'il arrive, certains soirs, que Guy Lapointe soit utilisé plus régulièrement et que la chance ne sourit pas au Canadien.

D'abord Tony Esposito, la première étoile du match. Il n'a failli qu'en trois occasions: deux fois devant Pierre Mondou, et une fois devant Larry Robinson. Le deuxième but de Mondou, réussit à 12:56 du troisième tiers, a réduit l'écart à un seul but. Et il a arrêté les huées qu'on avait entendues quelques secondes plus tôt, lorsque les Hawks ont pris l'avance 4-2 à la faveur de trois buts sans riposte en moins de cinq minutes, deux par Tom Lysiak, la deuxième étoile du match, et un par Ron Sedlbauer.

Ensuite Guy Lapointe, de retour au jeu après un absence de quelques matchs en raison d'une vilaine grippe. Il n'avait pas joué contre Buffalo, l'Armée rouge et Pittsburgh. À son dernier match, jeudi le 27 décembre, Lapointe était sur la glace pour cinq buts des Islanders de New York. Samedi, il était sur la glace pour deux buts, celui de Bordeleau qu'il n'a pas bien surveillé à l'embouchure du but, et le premier de Lysiak, qu'il a compté lui-même en glissant dans la cage de Denis Herron, la rondelle sous lui.

Et Gilles Lupien. Le grand

Lupien, qui n'a rien d'un grand défenseur, a joué plus souvent qu'à l'habitude, samedi, en l'absence de Serge Savard. Il était sur la glace pour deux buts, les deux buts par Sedlbauer et Lysiak à 36 secondes d'intervalle, en troisième période.

Lysiak, pour un, n'a eu aucune difficulté à le déjouer avant de décocher son tir vers Herron, à son premier match depuis le 13 novembre dernier.

Les Hawks à un seul lancer, celui qui a valu un but à Bordeleau, à la toute fin de la punition.

On aurait pu entendre une mouche voler dans le vestiaire, après le match. Un vestiaire désert que seuls rehaussaient de leur présence Yvon Lambert et Denis Herron. Guy Lapointe et Gilles Lupien s'apprêtaient à rejoindre leurs coéquipiers, sous la douche, pendant que Ruel, la

Chez les Hawks, c'était la fête: «On a gagné parce qu'on a pas lâché, même si le Canadien a dominé les deux premières périodes, a dit Lysiak. Le Canadien joue aussi bien que l'an dernier, il patine aussi bien. La différence, c'est qu'on a pas lâché et que le Canadien... s'est peut-être endormi en troisième, trop sûr de pouvoir l'emporter».

Lysiak ne pouvait mieux dire: les Hawks n'ont en effet

ment qu'il a battu l'Armée rouge... Réjean Houle n'a pas participé au match, se plaignant de maux de dos lors de l'exercice de l'équipe, samedi matin. Il est possible qu'il soit en uniforme ce soir, contre les Oilers... En plus de Houle, Serge Savard, qui souffre d'une légère fracture au pied droit, et Danny Geoffron n'ont pas endossé l'uniforme. Geoffron n'a pas joué depuis sept matchs... Il



L'histoire du match de samedi: le gardien Tony Esposito, des Black Hawks, s'empare d'une rondelle libre aux pieds de Pierre Mondou pendant que Tom Lysiak surveille étroitement Guy Lafleur. À sa droite, Doug Wilson. Les Black Hawks ont défait le Canadien 4-3.

En revanche, il est vrai que la chance n'a pas souri au Canadien. Le Tricolore aurait pris une avance de 3-1, quelques secondes avant le but égalisateur de Lysiak contre Lapointe, si le tir de Pierre Larouche n'avait pas touché le poteau. Et il s'était brillamment tiré d'impatience pendant une majeure à Napier, en deuxième, limitant alors

mine basse, essayait tant bien que mal d'expliquer la défaite de son club.

«Je ne peux leur demander plus, a-t-il dit, bon prince. On a lancé 39 fois vers Esposito, on a dominé les deux premières périodes, je ne peux blâmer Lapointe parce qu'il arrive à tout le monde de glisser. On n'a pas été chanceux».

dirigé que huit tirs vers Herron dans les trente premières minutes de jeu, préférant surtout limiter les dégâts en bloquant la ligne bleue, parfois à quatre joueurs. La stratégie n'est pas nouvelle: à défaut d'être spectaculaire, elle a au moins le mérite d'être efficace, puisqu'il vient un temps où le sommeil frappe le spectateur, puis l'instructeur, le gardien, le défenseur et le joueur d'attaque. Il ne reste plus, alors, qu'à profiter d'un moment d'inertie, du côté de Lapointe ou Lupien, pour marquer trois buts sans riposte et ainsi l'emporter. Faudra en parler aux Soviétiques. C'est un système infail-

s'agissait du 40e match du Canadien en saison régulière. Ils ont donc atteint la mi-saison par une défaite, leur 16e contre 18 victoires en six matchs nuls...

Black Hawks 4, Canadiens 3

Première période
1-MONTREAL: Mondou (16)
Dupont, Lafleur 10:26

Deuxième période
2-CHICAGO: Bordeleau (5)
Bulley, Murray 9:15
3-MONTREAL: Robinson (6)
Jarvis 11:55
Pénalités: Napier Mtl majeure 4:23, Murray Chi 12:27.

Troisième période
4-CHICAGO: Lysiak (10)
Brown 6:58
5-CHICAGO: Sedlbauer (12)
Wilson 11:03
6-CHICAGO: Lysiak (11)
Herron 11:39
7-MONTREAL: Mondou (17)
Pénalité: Wilson Chi 13:54.

Tirs au but:
Chicago 3 11-23
Montreal 11 15 13-39
Gardiens: Esposito, Chicago; Herron, Montreal
A-16,772.

HOCKEY

Ligue Nationale

Vendredi
Philadelphie 5, Rangers NY 3
Detroit 6, Atlanta 3
Washington 6, Hartford 1
Boston 2, Winnipeg 1
Vancouver 4, Colorado 2

Samedi
Chicago 4, Montréal 3
Québec 7, Toronto 3
Washington 2, Minnesota 2
Los Angeles 4, Edmonton 3
Buffalo 5, Pittsburgh 4
Islanders NY 3, St. Louis 1

Hier
Philadelphie 4, Buffalo 2
Atlanta 5, Rangers NY 5
Detroit 2, Hartford 1
Los Angeles 4, Winnipeg 4
Chicago 3, Vancouver 1

Aujourd'hui
Edmonton à Montréal
Hartford à Rangers NY
Philadelphie au Minnesota
Pittsburgh à Toronto

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

b p pts
Dionne, LA 29 46 75
Lafleur, Mon 28 42 70
Simmer, LA 36 31 67
Taylor, LA 24 37 61
Gretzky, Edm 21 35 56
Trotter, Isl 21 32 53

LIGUE NATIONALE

pj g p n bp bc pts
1-PHILADELPHIE 37 26 1 10 162 109 62
2-BUFFALO 40 26 11 3 152 107 55
3-BOSTON 37 21 11 5 138 106 47
4-MINNESOTA 36 19 9 8 149 110 46
5-LOS ANGELES 38 18 12 8 163 144 44
6-PITTSBURGH 39 16 12 11 135 130 43
7-MONTREAL 40 18 16 6 148 136 42
8-CHICAGO 40 15 13 12 115 115 42
9-RANGERS NY 40 17 16 7 153 148 41
10-QUÉBEC 39 16 17 6 124 131 38
11-VANCOUVER 40 15 18 7 129 131 37
12-ISLANDERS NY 37 15 16 6 128 127 36
13-TORONTO 38 16 18 4 132 144 34
14-ST. LOUIS 39 14 19 6 114 132 34
15-ATLANTA 37 14 18 5 125 136 33
16-DETROIT 40 12 23 5 107 156 29
17-WINNIPEG 37 9 18 10 118 154 28
18-HARTFORD 37 9 19 9 126 161 27
19-EDMONTON 38 12 23 3 125 147 27
20-COLORADO 39 10 23 6 118 147 26
21-WASHINGTON

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Label
pj g p n bp bc pts
CORNWALL 44 24 19 1 234 219 49
MONTREAL 44 21 21 2 222 241 44
HULL 43 13 23 7 198 239 33
SOREL 44 14 25 4 226 252 32
LAVAL 44 9 31 4 175 293 22

Section Dillo
pj g p n bp bc pts
CHICOUTIMI 43 28 13 2 277 206 58
SHERBROOKE 44 27 14 3 265 199 58
TROIS-RIVIÈRES 44 22 15 7 263 200 51
QUÉBEC 43 22 17 4 206 209 48
SHAWINIGAN 44 18 21 4 195 203 41

TOURNÉE SOVIÉTIQUE

Armée rouge
pj g p n bp bc pts
ARMÉE ROUGE 5 3 2 0 17 18 6
LIGUE NATIONALE 5 2 3 0 18 17 4

Dynamos
pj g p n bp bc pts
DYNAMOS 3 2 1 0 17 7 4
LIGUE NATIONALE 3 1 2 0 7 17 2

Ligue Nationale

Hier

Flyers 4, Sabres 2

Première période
1-PHILADELPHIE: Hill (7)
Watson, Busnium 12:34
2-BUFFALO: Martin (19)
Smith, Dudley 15:36
Pénalités: Watson Pha majeure, mineure, Gare Buf double mineure, majeure 12:41, Barnes LA 14:54.

Deuxième période
3-BUFFALO: Gare (27)
Smith, Schoenfeld 5:44
4-PHILADELPHIE: Ververgaert (8)
Barber, Barnes 16:46
Pénalités: Watson Pha 0:56, Dunn Buf 7:00, Dupont Pha 18:57.

Troisième période
5-PHILADELPHIE: Barber (20)
Ververgaert, Linsman 3:45
6-PHILADELPHIE: MacLellan (22)
Holmgren 14:47
Aucune pénalité.

Tirs au but:
1-PHILADELPHIE: 9 10 8-27
BUFFALO: 10 12 7-29
Gardiens: Peeters, Myre, Philadelphie; Edwards, Buffalo.
A-16,433.

Flames 5, Rangers 5

Première période
1-ATLANTA: Nilsson (18)
MacMillan, Marsh 2:19
2-NY RANGERS: Don Maloney (9)
Greschner, Beck 11:11
Pénalités: Russell Atl 11:01, Marois NYR 9:01.

Deuxième période
3-ATLANTA: Nilsson (19)
Chouinard, Vall 0:46
4-NY RANGERS: Don Maloney (10)
Greschner, Beck 4:39
5-ATLANTA: Houston
Nilsson, Chouinard 8:52
6-ATLANTA: Unger (6)
Lindstrom, Norwich 12:34
7-NY RANGERS: Beck (8)
Thackuz, Vickers 15:58
8-NY RANGERS: Hedberg (22)
Dave Maloney, Thackuz 17:33
Pénalités: Marsh Atl 4:24, Vall Atl 5:01, Murdoch Atl 9:30.

Troisième période
9-NY RANGERS: Don Maloney (11)
Murdoch 9:01
10-ATLANTA: Nilsson (20)
Russell 15:27
Pénalités: Bouchard Atl, Dave Maloney NYR 9:01.

Tirs au but:
ATLANTA 8 11 13-32
NY RANGERS 10 19 9-38
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Davidson, Baker, NY Rangers.
A-17,415.

Red Wings 2, Whalers 1

Première période

Aucun but.

Pénalités: Joly Dtl, Bouteille Hart 7:57, Detroit banc (purge par Hicks) 12:54, Roberts Hart 17:18.

Deuxième période
1-DETROIT: Labrante (17)
Mahovich, Nedomansky 14:07
2-HARTFORD: Foltz (4)
Debol, Hangeleban Hart 14:27
Pénalités: Joly Dtl 5:09, Hangeleban Hart 13:14, Hilworth Dtl 16:51.

Troisième période
3-DETROIT: Nedomansky (24)
Larson, Labrante 9:54
Pénalités: Watson Pha 9:03
A-7,627.

Tirs au but:
Detroit 12 6 14-32
Hartford 12 10 7-29
Gardiens: Vachon, Detroit; Garrett, Hartford.
A-7,627.

Kings 4, Jets 4

Première période

1-LOS ANGELES: Dionne (30)
Goring, Goring 7:32
2-WINNIPEG: Lukowich (17)
Norwich 18:39
Pénalités: Norwich Wpg 5:52, Dionne LA 18:19.

Deuxième période
3-WINNIPEG: Marsh (12)
Lukowich, Cory 2:42
4-LOS ANGELES: Dionne (31)
Taylor, Simmer 4:06
5-WINNIPEG: Sioberg (3)
Norwich, Lindstrom 9:44
6-WINNIPEG: Riley (3)
Lindstrom, Norwich 16:51
Pénalités: Zimmer LA, Lesuk Wpg 8:11, Goring LA 8:42, Selwood Wpg 12:46, Simmer LA 15:45, Cameron Wpg 19:20.

Troisième période
7-LOS ANGELES: Dionne (32)
Taylor, Selwood 7:31
8-LOS ANGELES: Murphy (13)
Dionne, Jensen 10:21
Pénalité: Cory Wpg 6:34.

Tirs au but:
LOS ANGELES 6 8 14-28
WINNIPEG 16 21 12-49
Gardiens: Grahame, Los Angeles; Hamel, Winnipeg.
A-12,250.

Sabres 5, Penguins 4

Première période

1-BUFFALO: Dunn 5:10
2-PITTSBURGH: Malone (10)
Les Schutt 9:31
3-PITTSBURGH: Kharov Buf 0:27, Skokhove Pgh 3:41, Martin Buf 17:38, Stewart Pgh 19:57.

Deuxième période
4-BUFFALO: Ramsey (10)
Perrault, Dunn 1:26
5-BUFFALO: McKegney (10)
Korab 8:56

Islanders 3, Blues 1

Première période

Aucun but.

Pénalités: Pinalitis NYI 8:08, Lapointe SL 12:56, Fedorko SL 17:31, Tonelli NYI 19:59.

Deuxième période
1-ISLANDERS: Merrick (5)
Tonelli, Lane 7:35
2-ST. LOUIS: B. Sutter (12)
Klassen, Micheliotti 17:28
Pénalités: Hart Que 0:49, Pailment Tor double mineure 16:27, Pailment Tor, Legge Que majeures 19:22.

Troisième période
3-ISLANDERS: Merrick (6)
Tonelli 12:09
4-ISLANDERS: Bossy (23)
Trotter, Persson 19:36
Pénalités: Trotter NYI 0:36, Lapointe SL 10:19, Maxwell SL 18:43.

Tirs au but:
St. Louis 5 13 5-23
Islanders 4 13 15-32
Gardiens: Liut, St. Louis; Smith, Islanders.
A-14,995.

Sabres 5, Penguins 4

Première période

1-BUFFALO: Dunn 5:10
2-PITTSBURGH: Malone (10)
Les Schutt 9:31
3-PITTSBURGH: Kharov Buf 0:27, Skokhove Pgh 3:41, Martin Buf 17:38, Stewart Pgh 19:57.

Deuxième période
4-BUFFALO: Ramsey (10)
Perrault, Dunn 1:26
5-BUFFALO: McKegney (10)
Korab 8:56

Capitals 2, North Stars 2

Première période

1-MINNESOTA: McCarthy (10)
B. Smith, Sharley 4:37
2-WASHINGTON: Gustafsson (9)
Edberg 4:59
Aucune pénalité.

Deuxième période
3-WASHINGTON: Svensson (3)
Rowe, Charon 10:33
Pénalités: G. Smith Min 11:11, Rowe Wash 11:40.

Troisième période
4-MINNESOTA: B. Smith (7)
Palmer, Taylor 10:51
Pénalités: Walter Wash 0:55, Mulvey Wash 6:15, Melchior Min (purge par Maxwell) 16:50.

Tirs au but:
MINNESOTA 7 15 11-33
WASHINGTON 10 11 13-34
Gardiens: Boutin, Washington; Melchior, Minnesota.
A-11,867.

Kings 3, Oilers 3

Première période

1-EDMONTON: MacDonald (25)
Pénalités: Sel

SPORTS

Les Rams et les Steelers au Super Bowl XIV

Tampa éliminé par 3 placements

TAMPA, Floride (d'après AP) — Le rêve des Buccaneers s'est envolé hier lors que Frank Corral a réussi des placements de 19 et 21 verges, au deuxième quart, et de 23 verges, au quatrième quart, pour mener les Rams de Los Angeles à une victoire de 9-0 et une première participation au Super Bowl, en fin d'après-midi à Tampa Bay.

Les Rams feront donc face aux Steelers de Pittsburgh, qui ont vaincu plus tôt dans la journée les Oilers de Houston, 27-13, à Pittsburgh. Les Rams n'ont pas joué en finale de la Ligue nationale depuis 1951, alors qu'ils avaient remporté le championnat du circuit. Ils n'étaient jamais par-

venu, avant hier, à mériter une participation au Super Bowl, même s'ils ont participé au match de championnat de la Conférence nationale quatre fois au cours des cinq dernières années. Les Vikings du Minnesota et les Cowboys de Dallas les ont toujours battus au cours des dernières années.

Pour l'emporter, les Rams ont joué un match colossal en défense, étouffant toute menace sérieuse en jouant du football inspiré, entre autres par Jack Youngblood qui a pris part au match malgré une fracture à une jambe. En fait, les Buccaneers n'ont menacé qu'une seule fois, sur le retour de botté qui a suivi le premier placement de Cor-

rall, lorsque Isaac Haginz a tout déjoué sauf Corral, qui l'a plaqué au 29 du Tampa Bay... Et à l'offensive, les Rams ont complètement contrôlé le jeu, voyant même l'arbitre leur refuser deux touchés, le premier à la suite d'une course de quatre verges par Cullen Bryant, annulé par une punition, et le deuxième à la suite d'une passe de 20 verges par Vince Ferragamo à Preston Donnard, qui a capté le ballon hors-limites.

Los Angeles menait 6-0 à la mi-temps, ayant contrôlé le ballon pendant 20 minutes et 40 secondes, contre neuf minutes et 20 secondes par Tampa Bay. Le jeune Ferragamo, qui remplaçait Pat Harden toujours blessé, a

complété cinq passes d'affilée dans les dernières secondes du deuxième quart pour préparer le deuxième placement de Corral.

Son rival, Doug Williams, n'a guère été brillant, ne réussissant pas à compléter une seule des huit premières passes qu'il a tentées pendant que Ferragamo complétaient 10 passes en 17 tentatives, bonnes pour des gains de 143 verges. Williams a fini la première demie avec deux passes complétées en 12 tentatives, pour des gains de 12 verges.

Le troisième quart fut marqué par une absence de points. Corral ratant une tentative de placement de 37 verges après l'annulation du touché de Dendard. Lorsque les Buccaneers ont repris le ballon, Williams a été plaqué par Mike Fanning, et il a dû

Houston se voit refuser un touché

PITTSBURGH (d'après AP) — On parlait davantage de la passe de touché refusée à Dan Pastorini que des deux passes de touché réussies par Terry Bradshaw, hier après-midi, après que les Steelers eurent remporté une victoire de 27-13 devant les Oilers de Houston en finale de la Conférence américaine au Three Rivers Stadium de Pittsburgh.

Bradshaw a bel et bien complété deux passes de touché, l'une à Benny Cunningham, de 16 verges, et l'autre à John Stallworth, de 20 verges, les deux au deuxième quart, pour donner aux Steelers une avance de 17-10.

Mais Pastorini aurait lui aussi complété une passe de touché pour égaliser le compte 17-17, au troisième quart. La reprise du jeu a en effet

faire dans le match a complété le pointage.

Les Oilers avaient pris une avance rapide de 7-0 dès le début du match grâce à une interception et à un retour de 75 verges par Vernon Perry, qui en avait réussi quatre lors de la victoire de 17-14 des Oilers devant les Chargers, la semaine dernière. Et ils menaient 10-3 lorsque Bradshaw a lancé une première passe de touché au gros ailier rapproché qu'est Cunningham, sous le nez de Perry. Une autre passe à John Stallworth a ensuite donné l'avance 17-10 aux Steelers, qui l'avaient emporté 34-5 contre les Oilers lors de la finale de l'an dernier.

Earl Campbell, qui n'avait pas joué la semaine dernière, a totalisé des gains de 15 verges seulement en 17 courses, un rendement très inférieur à son talent. Entre-temps, Franco Harris, des Steelers, a gagné 85 verges en 21 courses au sol.

Bradshaw a complété 18 passes en 30 tentatives pour des gains de 219 verges tandis que son rival, Dan Pastorini, constamment pressé dans son jeu, a réussi 19 passes en 28 tentatives pour des gains de 203 verges.

Joe Greene, le redoutable bloqueur défensif, a accepté le ballon du match de son entraîneur Chuck Noll, après la rencontre. Il a été large-

ment responsable de la faible production de Campbell. Néanmoins, Greene aurait aimé l'emporter d'une autre façon.

«C'est malheureux. J'ai l'impression qu'on a pas gagné et que les Oilers n'ont pas perdu, à cause du touché refusé, a-t-il dit. On vient de me dire que le touché était bon. C'est malheureux de gagner comme ça. Je suis à la fois heureux et déçu».

Par cette victoire, les Steelers ont mérité le droit de participer au Super Bowl qui aura lieu le 20 janvier à Pasadena, en Californie. Et s'ils l'emportent une autre fois, ils deviendront le premier club à réussir l'exploit de gagner le Super Bowl deux fois.



La défense des Rams de Los Angeles n'a concédé aucun quartier aux Buccaneers de Tampa Bay, hier, en finale de la Conférence nationale, et sur cette séquence. Fred Dryer (89) forcera Doug Williams (12) à lancer le ballon hors-limites sous les yeux de son coéquipier Dave Reavis. (Photolaser AP)

Rams 9, Bucs 0

quitter le terrain, blessé à un coude. Mike Rea l'a alors remplacé, et sa passe de 42 verges a permis aux Bucs d'avancer à la ligne de 34 des Rams. Toutefois, la défensive du Los Angeles s'est à nouveau fait très coriace, et Tampa Bay a été obligée de remettre le ballon aux Rams.

Williams n'est par revenu au jeu par la suite. Les Bucs ont également joué la majorité du match sans l'ailier défensif Wally Chambers, qui s'est blessé à un genou au premier quart. Quant à Lee Roy Selmon, le joueur défensif de l'année, il n'a pas joué régulièrement à cause d'une blessure à la cheville gauche.

Corral a complété le pointage avec son placement de 23 verges au quatrième quart, à la suite des courses de Tyler et de Lawrence McCutcheon. La défensive des Rams a, en tout et pour tout, limité les Bucs à sept premiers jeux et 177 verges de gain. Ferragamo a terminé le match avec des gains aériens de 153 verges. Bryant a couru pour 106 verges et Tyler pour 86, dans le camp des Rams.

Dans les dernières trois minutes de la partie, les Bucs se sont approchés à 27 verges des buts des Rams, mais une punition pour procédure illégale a annulé la passe de touché de Rae à Jimmie Giles. Trois passes incomplètes ont ensuite suivi, permettant ainsi aux Rams de reprendre le ballon et de le conserver jusqu'à la fin du match.

Steelers 27, Oilers 13

prouvé hors de tout doute que Mike Renfro avait les deux pieds au tapis, dans la zone des buts, lorsqu'il a capté une passe de six verges de Pastorini sous le nez du demi de coin Ron Johnson.

Or l'arbitre Donald Orr, qui n'a pas vu la reprise, a refusé le touché aux Oilers, qui ont dû se contenter d'un placement.

«C'est le jeu du match, a dit Pastorini. C'est le touché qu'il nous fallait pour espérer les battre. Un placement n'a pas suffi».

Les Oilers ont immédiatement contesté la décision de l'arbitre Orr, mais les protestations n'ont pas suffi pour renverser la décision. L'arbitre en chef Jim Tunney a refusé de mettre en doute le jugement de l'un de ses adjoints.

«J'ai parlé à Orr. Il m'a dit que Renfro n'avait pas possession du ballon lorsqu'il a touché le sol, a expliqué Tunney. Il n'y avait donc pas lieu de renverser sa décision».

Selon l'arbitre Orr, Renfro aurait jonglé avec le ballon avant de toucher le tapis. Le règlement est explicite: tout joueur doit avoir entière possession du ballon avant de quitter les limites du terrain.

Tony Fritsch a ensuite réussi un placement, réduisant l'écart à 17-13. Mais un placement de son rival, Matt Bahr, d'une distance de 39 verges, a aussitôt annulé ses efforts, et un touché de quatre verges de Rocky Bleier avec 54 secondes à



Selon l'officiel Donald Orr, impliqué dans une controverse lors de la finale de la Conférence américaine, hier, Mike Renfro (82) avait les deux pieds à l'intérieur du terrain avant d'être poussé à l'extérieur par Ron Johnson, mais il n'avait pas entière possession du ballon. (Photolaser AP)

Read (14e) est le meilleur Canadien

Mueller gagne à Pra-Loup

PRA-LOUP (AFP) — Déjà vainqueur à Val-Gardena, le Suisse Peter Mueller, premier de la Coupe du Monde de descente 1979, a remporté son deuxième succès de la saison en s'adjugeant l'épreuve de Pra-Loup, dans les Alpes de haute-province, épreuve qui s'est disputée hier sous un soleil éclatant.

Mueller, qui a ainsi confirmé ses prétentions olympiques à quelques semaines de l'ouverture des Jeux de Lake Placid, a magnifiquement négocié les 3,178 mètres (dénivellation 800m) dans le temps de 1:53.56, soit à la moyenne horaire étonnante de 102,01 km/h. Le champion suisse a une fois encore démontré, sur une piste certes sans difficultés majeures mais toutefois délicates, de remarquables qualités de «glisseur».

Derrière Mueller, Herbert Plank a pris la deuxième place à 81/100 du vainqueur. Deuxième à Val d'Isère, cet Italien qui a collectionné les innombrables places d'honneur ces dernières années, a été d'une régularité exemplaire durant toute la

course. Mais, une fois encore, il a trouvé son «maître». A Val d'Isère, c'était l'Autrichien Peter Wirnsberger. A Pra-Loup, ce fut Mueller. Un jour viendra peut-être...

Le Norvégien Erik Haaker, lui aussi, a obtenu cette saison de nombreuses places sur le podium. Troisième à Val d'Isère, deuxième à Val Gardena, il a terminé encore en troisième position à 88/100 ème de Mueller. Deuxième meilleur temps intermédiaire (à 52/100ème du vainqueur) il aurait pu prétendre à la victoire s'il n'avait pas commis une erreur dans le dernier tiers du parcours — erreur qui lui a fait perdre de précieuses centimes.

Outre les Autrichiens Peter Wirnsberger (11ème) et Franz Klammer (12ème) (ce dernier était sixième au deuxième temps intermédiaire), les grands battus de cette troisième descente de la saison ont été les Canadiens. Steve Podborski qui avait réalisé le meilleur temps à Schlading avant que la course ne soit annulée en raison du brouil-

lard a en effet abandonné après avoir été déséquilibré à la réception d'un «décollage» occasionné par une bosse. Dommage car il avait réalisé le 7ème temps intermédiaire (1:20.31). Quant à Ken Read (14ème) et Dave Murray (15ème), ils ont eux aussi déçu après avoir été parmi les plus rapides au début.

Au classement général de la Coupe du Monde, le Suédois Ingemar Stenmark est toujours en tête avec 75 pts devant le Yougoslave Bojan Krizaj (55 pts) Erik Haaker et Peter Mueller (50 pts).

La prochaine étape de la compétition se situera à Menggries (RFA) avec un slalom spécial.

Par ailleurs à Prfonton, l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a remporté hier la quatrième descente de la Coupe du Monde de ski alpin, devançant en 1:19.84, sa principale rivale Marie-Thérèse Nadig de 34/100èmes de seconde. La suisse qui avait remporté les trois premières épreuves de cette spécialité, conserve néanmoins, avec 95 pts, la tête au classement de la Coupe du Monde de descente, devant Moser-Proell (71 pts).

L'Autrichienne a pris, hier, sa revanche sur la rapide piste du Breitenberg, longue de 2,080 m pour une dénivellation de 540m, où lui avait échappé l'an dernier une septième et dernière victoire à la suite d'une chute. Anne-Marie Moser-Proell ne cachait d'ailleurs pas sa joie sur l'aire d'arrivée, déclarant: «Je suis à nouveau dans une condition physique optimale. Je ne ressens plus rien de mes récentes blessures et j'ai réalisé un parcours sans faute».

Moser-Proell va tenter aujourd'hui dans la 2ème descente, de montrer qu'elle est restée la «grande dame» de cette spécialité. Nadig qui lui a cédé la 1ère place au classement général de la Coupe du Monde, fera tout pour garder la tête du classement spécial de la descente. Hanni Wenzel (Liechtenstein) qui a terminé hier à plus de une seconde et demie, n'aura d'autre ambition, aujourd'hui, qu'une nouvelle toujours place avant de donner le meilleur d'elle-même mercredi et jeudi dans les slaloms de Berchtesgaden.

L'Arabie saoudite boycottera les JO

PARIS (AFP) — L'Arabie saoudite a décidé de boycotter les Jeux olympiques de Moscou «en signe de protestation contre l'agression qu'entreprend le pays organisateur de ces Jeux contre le peuple musulman frère d'Afghanistan», a annoncé hier l'agence de presse saoudienne captée à Paris.

Cette décision, qui a été prise par le Comité olympique saoudien, précise l'Agence saoudienne, a été rendue publique par l'émir Faysal Ibn Fahd, président de ce comité. D'autre part, le secrétaire général de l'OTAN, le Néerlandais Joseph Luns, a indiqué samedi que le Conseil des ministres de la défense des pays de l'Alliance atlantique n'avait jamais proposé officiellement à ses membres de boycotter les Jeux olympiques de Moscou.

Il a ajouté que le boycottage avait été abordé d'un point de vue philosophique et que plusieurs des ambassadeurs présents avaient dit que ces Jeux ne devraient pas avoir lieu.

Il a précisé que les ministres avaient exprimé des points de vue personnels et n'avaient pas été mandatés officiellement pour faire de telles déclarations.

Entre-temps à Dakar, le secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique, le Sénégalais Lamine Ba, a dit qu'il n'avait pas de déclaration particulière à faire concernant les intentions des pays de l'OTAN.

Selon lui, cette affaire n'a rien de semblable au boycottage, par presque tous les pays africains, des Jeux de Montréal, en 1976.

Il a rappelé que son organisme était contre tout ce qui constituait un obstacle au développement du sport, et que le boycottage africain en 1976 s'expliquait parce que l'apartheid est un obstacle empêchant le développement normal du sport sur une partie du continent africain.

Il a conclu que la question de l'Afghanistan n'était pas liée au développement du sport et ne violait pas la charte olympique.

Feu vert aux Lions

LONDRES (AFP) — La tournée des Lions britanniques en Afrique du Sud cet été aura bien lieu, le comité des quatre fédérations britanniques, réuni hier à Londres, ayant donné son accord.

La décision du «Four Home Unions Committee» n'a fait qu'entériner celle prise par les comités des fédérations galloise et anglaise qui, après les comités d'Irlande et d'Ecosse, avaient donné leur feu vert.

On pensait toutefois, qu'un dernier appel du gouvernement, demandant d'attendre le prochain rapport de la Commission d'enquête du «Ports Council», dont les membres partent pour l'Afrique du Sud en début de semaine, allait peut-être encore influencer les dirigeants du rugby britannique.

Le duo Gottfried-Ramirez sort vainqueur à Londres

LONDRES (AFP) — Cinq ans après leur premier succès à Mexico, l'Américain Brian Gottfried et le Mexicain Raul Ramirez ont regagné, hier à l'Olympia de Londres, le titre de champions du monde de double messieurs de tennis. Ils ont battu en finale le Polonais Wojtek Fibak et le Néerlandais Tom Okker, les champions de 1978.

Gottfried, 27 ans, de Baltimore, et Ramirez, 26 ans, d'Ensenada, avaient aussi gagné le titre de Wimbledon en 1976, mais n'avaient plus joué ensemble pendant un certain temps après cette victoire. Ils succèdent à la paire américaine Peter Fleming-John McEnroe. Ce dernier n'était pas venu à l'Olympia cette année, préférant se reposer avant le «Masters», qui aura lieu cette semaine à New York. Fleming, quant à lui a fait équipe avec le Tchecoslovaque Tomas Smid, avec lequel il avait enlevé le titre de l'Open italien en novembre dernier, mais il ne s'est pas qualifié pour la phase finale du championnat.

La finale, avec un enjeu de \$40,000 pour les vainqueurs et \$20,000 pour les battus, a été

passionnante, durant un petit plus de trois heures.

Gottfried et Ramirez doivent leur succès surtout à leur tenacité et sang froid. Au 5ème et dernier set, ils étaient à un point d'être menés 3-0, mais ont sauvé la situation, puis ont profité d'une baisse de régime de leurs adversaires pour arracher la victoire.

Jusqu'aux premiers jeux du dernier set, Fibak et Okker avaient fait meilleure impression que leurs adversaires. Ils étaient plus rapides et incisifs, et plus entreprenants. En revanche, Gottfried avait du mal avec son service en début de partie et Ramirez commettait des erreurs à la volée, particulièrement sur le revers.

Selon des savants finlandais, on peut stopper la calvitie

LONDRES (Reuters) — Deux spécialistes finlandais déclarent avoir créé un traitement du cuir chevelu susceptible de stopper la calvitie et même, dans de nombreux cas, de stimuler une nouvelle pousse capillaire.

Les spécialistes qui ont mis le traitement sur le marché sous forme de lotion, déclarent que parmi les volontaires l'ayant appliquée sur leur cuir chevelu pendant 28 semaines, 60% ont constaté la reprise de la pousse capillaire et une diminution de la chute des cheveux, en l'espace de quatre semaines.

Cette déclaration fut toutefois accueillie avec des

réserve par certains experts médicaux.

Le produit contient un détergent synthétique qui élimine les cheveux morts et autres impuretés obstruant les follicules pileux—les minuscules sacs membraneux dans lesquels les cheveux se développent.

Un autre ingrédient, un composé, amorce alors le processus auquel on attribue la reprise de la pousse capillaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à: Bioscal Canada, Dept. 1.1) P.O. Box 113, Adelaide P.O. Toronto, Ont. M5C 2H8

Victoire de Jodoin

EDELWEISS — François Jodoin, de l'équipe du Québec, a remporté hier la seconde manche de la Coupe Sealtest de ski alpin disputée au centre de ski de Edelweiss au nord de Hull. Jodoin s'est mérité la médaille d'or grâce à un temps combiné de 89.49 secondes, devant Nick Wilson et Michel Kirouac, également de l'équipe du Québec. Chez les filles, en catégorie senior, la médaille d'or est allée à Lyne Lacaze, de l'équipe du Québec, avec un temps combiné de 102.11 secondes, qui a devancé Louise Lépine et Louise Viens. Chez les juniors, les honneurs sont allés à Hélène Leguerrier, de la Zone laurentienne, chez les filles, et à Jacques Audet, de l'équipe du Québec, chez les garçons. Cette deuxième journée de compétitions de la coupe Sealtest s'est de nouveau déroulée sur une surface de neige artificielle.

Samedi, Pierre Brazeau, de l'équipe du Québec, avait remporté le premier slalom

senior de la coupe Sealtest 1980.

Brazeau l'a emporté en 90 secondes 53, devant ses coéquipiers Michel Kirouac, 92 secondes 74, et Allen Meek, 93 secondes 08.

Chez les juniors, la victoire est allée à Mike Tommy, de l'Outaouais, en 100 secondes 21, devant Jean-François Beaulieu, de Skibec, 101 secondes 21, et Jean Pilon, de la Zone laurentienne, 101 secondes 67.

Chez les filles seniors, l'équipe du Québec n'a rien fait qui vaille, et la victoire est allée à Lynn Lacasse, de la Zone laurentienne, en 101 secondes 42, devant Kathy Thurlby, de la capitale nationale, 102 secondes 27, et Louise Vien, de la Zone laurentienne, 102 secondes 92.

La domination de la Zone laurentienne a été totale chez les juniors, avec Hélène Leguerrier, qui l'a emporté en 106 secondes 82, devant Kim Chedel, 107 secondes 80, et Josée Lacasse, 107 secondes 82.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
JULIEN SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

samson. belair & associés
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Pierre Duhamel
Psychothérapie analytique
Thérapie de couple
489-1644
Société Québécoise de Consultation pour le couple

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau 6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DEMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mt
270-1141

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



Le marché Maisonneuve

La ville de Montréal devrait annoncer avant la fin du mois de janvier ses intentions à l'égard de l'ancien marché Maisonneuve dont la réouverture est réclamée depuis plusieurs années par des groupes locaux.

Aux yeux de l'administration municipale, l'avenir de cet ancien marché doit se concevoir dans une solution globale réunissant des affectations compatibles dans l'immeuble, les boutiques en périphérie et la place extérieure. Pour une partie de l'emplacement, l'administration municipale a déjà résolu, à l'occasion de l'exposition des Floralies internationales, d'aménager un marché aux fleurs. Pour le reste, l'administration municipale étudie quelques hypothèses d'utilisation.

Si l'administration municipale décidait de lui redonner sa fonction d'origine ou de l'affecter à une vocation communautaire, elle pourrait compter sur une contribution du gouvernement québécois dans le cadre d'un programme d'aide aux équipements communautaires. Cette contribution peut atteindre 75% des coûts admissibles. L'automne dernier, pendant la campagne électorale, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, invitait la ville de Montréal à se prévaloir de ce nouveau programme.

Dans la perspective de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine, le marché Maisonneuve offre quelques possibilités: on peut le réinsérer dans la communauté par un nouvel usage ou encore le réhabiliter dans sa fonction d'origine qui comporte en elle-même un caractère patrimonial.

Un marché public demeure

toujours un lieu d'échanges et de rencontres, un point de contact entre les urbains et les ruraux, un lieu pittoresque. Dans une ville comme Montréal, un marché public qui a déjà eu ses traditions pourrait contribuer à l'articulation d'une identité de quartier, constituer un lieu d'animation et de voisinage tout en restituant des échanges auxquels producteurs agricoles et consommateurs de denrées fraîches se livraient tout naturellement autrefois. Le marché est non seulement un lieu d'échanges économiques, mais aussi une place publique, un point de ralliement.

Quelques années avant son annexion à Montréal en 1918 la ville de Maisonneuve avait mis en chantier un marché public avec l'ambition d'en faire le plus important marché public de ventes au détail dans l'île. On fit appel à l'architecte Marius Dufresne qui devait concevoir aussi les plans de ce qu'on appelle aujourd'hui le Château Dufresne. La construction aurait coûté plus de \$250.000, ce qui pour l'époque représentait un investissement considérable.

Sur la place du marché, la ville de Maisonneuve fait ériger par le sculpteur Alfred Laliberté une statue représentant une fermière.

L'œuvre de Laliberté et la qualité architecturale du bâtiment justifiaient leur classement en biens culturels. Aucun autre marché dans l'île de Montréal n'a pareille qualité.

Dans leurs démarches pour la réouverture du marché, le Rassemblement des citoyens de Montréal et le groupe POMM (Pour ouvrir le marché Maisonneuve) avaient souhaité une intervention du ministère des Affaires cultu-



Le marché Maisonneuve a été construit en 1914 selon des plans de Marius Dufresne.

(Photo Jacques Grenier)

relles en ce sens. Ces démarches n'ont pas eu de suites. Cependant, dans le cadre d'une opération de macro-inventaire urbain engagée depuis la signature d'un protocole d'entente entre la ville et le ministère, le marché Maisonneuve ne passera pas inaperçu.

En 1962, l'administration municipale a décidé de fermer le marché Maisonneuve bien que l'exploitation lui ait rapporté des bénéfices. Un temps, on a même songé à démolir l'immeuble et à réaffecter l'emplacement, borné par la rue Ontario, le parc

Ovula-Pelletier et la voie ferrée du Canadien National, à d'autres usages. L'immeuble a plutôt été transformé pour loger le service de la circulation de la police de Montréal.

Aujourd'hui inoccupé, le bâtiment du marché Maisonneuve demeure en excellent état au milieu d'un vaste terrain de plus de 233.000 pieds carrés.

Ille d'Orléans — À sa prochaine assemblée, le conseil municipal de Beaulieu à Sainte-Pétronille, sur l'île d'Orléans, adoptera son plan d'aménagement et, de ce fait,

préservera officiellement le domaine du Mont des roses aussi connu sous le nom de domaine Braft.

La préservation de ce domaine, en instance de lotissement, a donné lieu à plusieurs démarches des citoyens et de l'administration municipale inquiets du comportement parfois curieux du ministère des Affaires culturelles.

Dans les plans préliminaires d'aménagement, la Direction générale du patrimoine et l'administration municipale se proposaient de préserver le promontoire où le mar-

jour Hardy, lors de la conquête par les armées de Wolfe, aurait établi son campement. Le promontoire offre aussi une perspective unique sur le fleuve Saint-Laurent et la ville de Québec. Ce plan aurait pu être adopté depuis plusieurs mois si le ministère des Affaires culturelles ne s'était traîné les pieds.

Entre temps, le propriétaire, Me François Fortier, a préparé un plan de lotissement sur une partie du domaine et a entrepris les démarches en vue d'obtenir un permis. En dépit des objections du comité local d'amé-

nagement, de l'administration municipale et de la Commission des biens culturels, la Direction générale du patrimoine était disposée à émettre le permis de lotissement. Une pétition comportant la signature de près de 200 personnes réclamait en septembre dernier l'abandon définitif de tout projet de lotissement dans le domaine.

De son côté, la Commission de protection du territoire agricole, avec laquelle les citoyens paraissent avoir plus de succès, a revu le zonage agricole de la municipalité et a inclus le domaine du Mont des roses. L'administration municipale est en accord avec le zonage agricole proposé.

Dans l'île d'Orléans, arrondissement historique, le ministère des Affaires culturelles a toujours entretenu des rapports difficiles, toujours délicats, avec les insulaires.

Dans son dernier rapport annuel, la Commission des biens culturels lui reproche d'avoir ignoré ses avis. «À ce jour, la Commission depuis 1976 et le Comité (des permis) depuis 1978, ont ensemble rejeté plus de 200 demandes de construire sur l'île. C'est autant de recommandations qui sont restées sans effet, le ministère ayant accordé les permis, sans qu'aucune étude préalable n'en mesure toutes les conséquences (...). Il n'est pas de notre propos d'approfondir ici le dossier litigieux de l'île d'Orléans: nous nous limitons à l'évoquer comme un exemple frappant de la situation désordonnée à laquelle conduit presque systématiquement le refus de se doter de plans pour la sauvegarde et la mise en valeur des ar-

chitectures historiques et culturelles».

En fin de compte, pour protéger leur île d'une urbanisation contre laquelle le ministère des Affaires culturelles n'a pas voulu s'opposer vigoureusement, les insulaires en viennent à la conclusion qu'ils doivent s'appuyer sur d'autres intervenants que celui qui, de par la loi, en a la responsabilité.

Pointe-au-Platon — Le ministère de l'Énergie et des Ressources, propriétaire du domaine seigneurial de Lotbinière, a obtenu une somme

de \$232.500 du Fonds de développement régional (Office de planification et de développement du Québec) pour compléter l'aménagement en centre d'interprétation à des fins touristiques, forestières et culturelles du domaine connu sous le nom de Pointe-au-Platon ou de Pointe-Platon.

Le domaine seigneurial du comté de Lotbinière couvre une superficie d'environ 212 hectares. Il a été acquis en 1967 pour la somme de \$200.000 par le ministère des Terres et Forêts lequel, pendant plusieurs années, l'a négligé. Les travaux d'aménagement du site entrepris depuis quelques années auront coûté près de \$900.000.

Le manoir du domaine seigneurial a été construit après 1840 sur les fondations d'une habitation beaucoup plus ancienne. Le bâtiment a deux étages surmontés d'un toit à deux eaux prolongé en larmiers au-dessus de larges galeries courant sur toute la façade.

Depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la vente à l'État québécois, la seigneurie de Lotbinière avait été conservée entière dans la même famille. Elle avait été concédée en 1672 à René Louis Chertier de Lotbinière. Le domaine alla à une héritière qui devait épouser Gustave Joly dont l'un des descendants, Henri-Gustave Joly de Lotbinière, devait devenir premier ministre du Québec en 1878.

Action Vale — La Société d'histoire des six cantons vient de publier un calendrier guide sur l'histoire d'Action Vale au tournant du siècle.

«Les images de ce calendrier sont une invitation à une promenade dans les rues d'Action Vale pour voir les réalités d'aujourd'hui avec les yeux d'hier», affirme la Société d'histoire en présentant les principaux immeubles de cette petite ville.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, Action Vale a connu des années de prospérité grâce à la découverte de gisements de cuivre. La ville a connu ensuite plusieurs années moins actives mais elle porte les marques des époques qu'elle a traversées.

Le calendrier a été publié avec le concours du ministère des Affaires culturelles.

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



1980, une étape

Au milieu de la décennie internationale pour la femme, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) rend public, aujourd'hui, un rapport sur la condition féminine intitulé 1980, une étape.

Ce mémoire, qui regroupe toutes les résolutions adoptées par l'AFEAS lors de ses assemblées annuelles depuis 1974, est un bilan des actions entreprises par cette association particulièrement dynamique qui regroupe actuellement au Québec 34.500 membres à l'intérieur de quelque 600 cercles.

«Certaines de nos membres ont parfois peur que nous alions trop loin dans nos revendications. L'étude de ce dossier qui n'a pas fini d'évoluer permet de constater que si la révolution que nous avons entreprise est immense, elle est par contre douce, affirme une des vice-présidentes de l'AFEAS, Mme Lucie Marchessault-Lussier. Nous avançons à petits pas, nous avançons grâce de petites batailles et il reste encore beaucoup à faire».

Le Plan d'action mondial, adopté à la conférence internationale de Mexico pour les années allant de 1976 à 1985, prévoyait un examen régulier pour évaluer les progrès réalisés et ajuster les buts et les priorités à des données et à des recherches nouvelles.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce document de près de 70 pages. Il permettra de mieux voir la progression, de découvrir de nouvelles avenues, de prévoir les difficultés, de poursuivre un cheminement plus conscient.

1980, une étape... s'adresse d'abord aux femmes de l'AFEAS qui veulent ajuster leur association à leur vision de la condition féminine. Il servira de document de base pour la préparation du congrès d'orientation de cette association prévu pour juin 1981. Mais le mémoire s'adresse aussi à tous ceux qui sont à l'écoute des femmes, surtout aux autorités gouvernementales qui ont le devoir d'écouter ce qu'elles ont à dire afin d'améliorer leur condition dans le sens qu'elles indiquent.

À l'occasion de la préparation de ce document, l'AFEAS a constaté que 63% de ses membres sont des femmes au foyer tandis que 37% sont sur le marché du travail. De ce dernier chiffre, 13% travaillent avec leur mari dans l'entreprise familiale; 13% travaillent à temps partiel et 11% à temps plein.

«On ne peut établir de comparaison depuis 1975, note Mme Lucie Marchessault-Lussier, parce que c'est la première fois que

l'AFEAS s'attarde à ce genre de statistiques».

Au Québec, 62% des femmes mariées travaillent dans la famille. En conséquence, l'association réitère une fois de plus son sentiment que la société doit reconnaître l'apport économique du travail des femmes à la maison en leur accordant des avantages sociaux spécifiques.

Entre autres, puisque le programme québécois d'allocation de maternité est un programme d'aide financière destiné aux femmes enceintes (tel que défini dans le dépliant *Maman a pris son temps*, publié par la Commission du salaire minimum, Québec) et qu'il est financé à même les impôts des contribuables, il ne peut exclure le groupe le plus important de ces femmes qui sont aussi des travailleuses (non-rémunérées) et des citoyennes, affirme l'AFEAS qui re-

commande que l'allocation de maternité de \$240 soit accordée à toute femme donnant naissance à un enfant.

L'association trouve par ailleurs inacceptable que les femmes qui contribuent à un régime supplémentaire de retraite voient leurs avantages diminués par rapport à ceux de leurs collègues du sexe féminin. De telles pratiques, note le rapport, entretiennent le mythe que la sécurité financière des femmes est d'abord la responsabilité des maris et que leur contribution est accessoire. Les conséquences, ce sont les femmes âgées qui les subissent lorsqu'elles deviennent veuves et pauvres. L'AFEAS recommande donc que dans les régimes de retraite à prestation indéterminée on accorde des avantages égaux aux femmes et aux hommes.

Elle recommande en outre que la Régie des rentes du Québec verse à la veuve d'un cotisant le montant total de la rente de retraite que son conjoint aurait reçu ou recevait au moment de son décès et que la pension de sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti soient versés aux personnes âgées de 60 à 65 ans après une analyse de leurs revenus. Cette dernière recommandation a été adoptée en partie par Ottawa cet automne.

Une étude du ministère des Affaires sociales publiée à l'automne 1977 montrait que 59% des pensions alimentaires ne sont pas payées. Ces statistiques excluent les débiteurs ayant déménagé en dehors du Québec dont on sait qu'ils sont, le plus souvent, de mauvais payeurs. Après avoir recommandé qu'un service de perception des pen-

sions alimentaires soit mis sur pied afin que soit assuré le versement de ces pensions et que soient récupérées les sommes dues par le conjoint débiteur, l'AFEAS recommande dans ce document que l'on prévoit une formule d'indexation basée sur l'augmentation du coût de la vie et de la capacité de payer du débiteur.

Parmi les recommandations les plus récentes formulées par l'AFEAS, soulignons enfin celles qui touchent l'union de fait. À ce propos, l'association recommande que le ministère de la Justice entreprenne une étude en vue de connaître les besoins des conjoints de fait et éliminer la discrimination à leur égard. Elle propose également que le législateur entreprenne l'uniformisation des conditions de durée de l'union de fait dans ses lois à caractère universel ou l'on

traite des conjoints de fait. Cependant, dans le cas où les personnes vivant en union de fait ont déjà été liées ou sont toujours liées à une autre personne par un mariage antérieur, les dispositions concernant la reconnaissance de l'union de fait ne devraient pas léser les droits du premier conjoint.

La femme et le management: un défi, tel est le thème du premier colloque organisé par l'Association des dietétistes cadres du Québec qui aura lieu vendredi à Montréal.

Un tel thème colle bien à la réalité quotidienne que doivent vivre ces dietétistes cadres qui ont, à l'intérieur des divers centres hospitaliers du Québec, à administrer des budgets se classant parmi le deuxième ou le troisième, par ordre d'importance suivant le centre hospitalier. Cet aspect de leur tâche est souvent méconnu du grand public qui ne connaît le travail des dietétistes qu'en termes de composition de menus et d'enseignement de régimes thérapeutiques aux patients.

Pour plus de renseignements sur cette rencontre, on peut s'adresser à l'Association des dietétistes cadres du Québec, 344-3910.

Sous-ministre à l'immigration — Le secrétaire général de l'Université de Montréal, Mme Juliette Barcelo, vient d'être nommée sous-ministre au ministère québécois de l'Immigration. Elle entrera en fonction le 15 janvier.

Avant de devenir secrétaire général, en 1974, Mme Barcelo a d'abord été adjointe au secrétaire général et directeur du Service du personnel enseignant.

Mme Barcelo n'est pas inconnue dans les milieux de l'immigration puisqu'elle a été, de 1958 à 1965, agent du

service extérieur au ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration. Entre 1960 et 1963, elle a été préposée au service des visas à Paris, puis de 1963 à 1965, attachée au service des visas en Israël et à Chypre.

En 1965, elle devenait le premier conseiller de l'immigration du Québec et à ce titre, était chargée par le ministre des Affaires culturelles d'alors, d'étudier les moyens propres à faciliter l'intégration des immigrants au milieu francophone du Québec, de préparer la formation d'un service québécois de l'immigration et de proposer un schéma de politique d'immigration pour le Québec.

Présumées menteuses — Dans six comtés de l'état de Washington, les femmes victimes de viol sont régulièrement soumises au détecteur de mensonges, rapporte le *Guardian* de New York. Si les victimes ratent le test ou ne veulent pas s'y soumettre, le procureur de la justice refuse tout simplement d'interdire des procédures contre l'agresseur.

Des experts, qui ont l'habitude de manipuler ces détecteurs, soulignent que souvent les victimes d'un tel crime donneront des signes d'énervement, dus au choc qu'elles viennent de subir qui fausseront les résultats. C'est ainsi que 50% des accusations, portées contre des violeurs, par des femmes soumises au test du détecteur, n'ont tout simplement pas été retenues. «Les Américaines, commente Danielle Lareau dans le deuxième numéro de la Gazette des femmes publiée par le Conseil du statut de la femme, se font cavalierement léser d'un droit fondamental: celui de recourir à la justice. Dans quel autre sorte de crimes demande-t-on aux victimes de se soumettre à pareille procédure».

Washington ouvre une nouvelle enquête sur la mort de Kennedy

WASHINGTON (AFP) — Plus de 16 ans après l'assassinat de John Kennedy, une enquête officielle tentera, une nouvelle fois, de lever le voile sur les circonstances de la mort de l'ancien président des États-Unis.

Le département de la Justice a annoncé qu'il ouvrirait une «enquête limitée» sur l'assassinat de John Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas, Texas. Cette nouvelle enquête se concentrera principalement sur la question du «deuxième homme».

La commission spéciale d'enquête de la Chambre des représentants avait en effet conclu, fin 1978, après deux ans et demi de travaux, sur le drame de Dallas avait impliqué au moins un second tueur.

Selon les conclusions d'experts en acoustique présentées aux représentants, il y aurait eu un quatrième coup de feu à Dallas, outre les trois tirés par Lee Harvey Oswald. Ce quatrième coup de feu aurait manqué la limousine présidentielle.

Sur la base de ces preuves, la commission s'était prononcée en faveur de la thèse du

complot, mais avait tout de suite ajouté qu'il n'était pas possible de mesurer l'étendue de ce complot monté contre le président Kennedy, ni, a fortiori, d'identifier le deuxième tueur.

La commission avait toutefois avancé l'hypothèse que des «patrons» du crime organisé aient trempé à titre individuel dans l'assassinat. Les conclusions de la commission spéciale de la Chambre des représentants contredisent celles du célèbre rapport de la commission Warren, publié en 1964, selon lequel Lee Harvey Oswald avait agi seul, avant d'être abattu par Jack Ruby.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS DE LANGUE - FRANÇAIS

JANVIER 1980

FRANÇAIS

15 janvier - 3 avril
mardi et jeudi
9h - 12h
12 semaines - 72 heures
\$200

15 janvier - 3 avril
mardi et jeudi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures
\$200

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec le:

BUREAU DU REGISTRE
CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve, bureau 101
Montréal (Québec)
ou appeler au 879-8436

AUSSI
FRANÇAIS
COMMERCIAL OU
COURS DE
TRADUCTION

15 janvier - 3 avril
mardi et jeudi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures
\$225

Son passe-temps
lui vaut \$4,800

WHITE ROCK, C.B. (PC) — Des pièces de 25 cents, M. John Stang en avait pour \$220.25. Il vient de les vendre pour \$4,800.

C'est que les pièces avaient toutes été frappées avant 1966 et qu'elles contenaient pour plus de \$5 d'argent chacune.

M. Stang, qui est âgé de 70 ans, a raconté qu'il avait commencé à collectionner la monnaie sans raison, sans trop s'en rendre compte.

Avec le temps, cependant, il avait pris goût à ce passe-temps et il était devenu de plus en plus réticent à vendre sa collection.

Mais, a-t-il souligné dans une interview, «Je n'ai pu résister à la tentation au moment où le prix de l'argent a atteint \$50 l'once». Il s'est rendu chez un négociant de Vancouver et il s'est départi de ses 881 pièces de 25 cents.

L'argent, a dit le numismate, va servir à acheter un fauteuil roulant à sa fille paralysée.

Entre-temps, l'augmentation des prix de l'argent et de l'or a incité différentes compagnies d'assurances à demander à leurs clients de faire faire une nouvelle évaluation de leurs bijoux.

M. Peter Cooper, gérant d'une succursale des magasins Henry Birks, a signalé que les demandes d'expertises de bijoux s'étaient multipliées depuis quelque temps.

M. Dave Seed, président de Delta Refining, a dit que des centaines de gens s'étaient présentés la semaine dernière pour vendre de l'argenterie.

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunis; Tunis, Sfax et Sousse.

UN NAVIRE
SAINT JOHN 20 jan.
Escalade dans d'autres ports sur demande suffisante.
AGENT AU CANADA

march shipping limited

MONTREAL (514) 842-8841 SAINT JOHN (506) 693-1227 TORONTO (416) 366-2586

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS D'ANGLAIS

COURS DE RÉDACTION ET DE CONVERSATION
ÉTUDIANTS AVANCÉS SEULEMENT

SOIRÉES

14 janvier - 2 avril
lundi et mercredi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - \$200

Les candidats devront subir un test avant d'être admis.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve,
bureau 101
Montréal (Québec)
ou appeler au 879-8436